

RAPPORT 2019 ANNUEL

SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE PUBLIC

DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS



CANNES
PAYS DE
LÉRINS

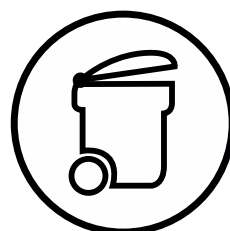


TABLE DES MATIERES

Le territoire de l'agglomération Cannes Lérins : Statuts et compétences	5
LE TERRITOIRE	5
STATUTS ET COMPETENCES	7
LES AGENTS ET L'ORGANISATION	8
MODE DE COLLECTE DES DECHETS PAR COMMUNE	Erreur ! Signet non défini.
PARCOURS DES DECHETS	10
LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2019.....	11
LA PREVENTION DES DECHETS.....	17
LA COLLECTE DES DECHETS : ORGANISATION.....	24
LA PRE-COLLECTE	25
LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES	31
ET DES EMBALLAGES MENAGERS RECYCLABLES	31
COLLECTE DU VERRE	34
COLLECTE DES TEXTILES	36
COLLECTE DES ENCOMBRANTS	37
COLLECTE DES DECHETS VERTS	37
COMMUNICATION ET ACTIONS DE PROXIMITE	38
SECURITE DES ACTIONS DE COLLECTE	42
TRAITEMENT DES DECHETS.....	45
L'ACTIVITE DECHETS EN CHIFFRES : INDICATEURS	46
Les indicateurs financiers.....	50
Coût du service PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS	51
Coût détaillé	51
FOCUS SUR Les prestations de COLLECTE	52
Compétence traitement des déchets.....	53
Prix moyen à la tonne	54
Modalités de financement du service.....	55

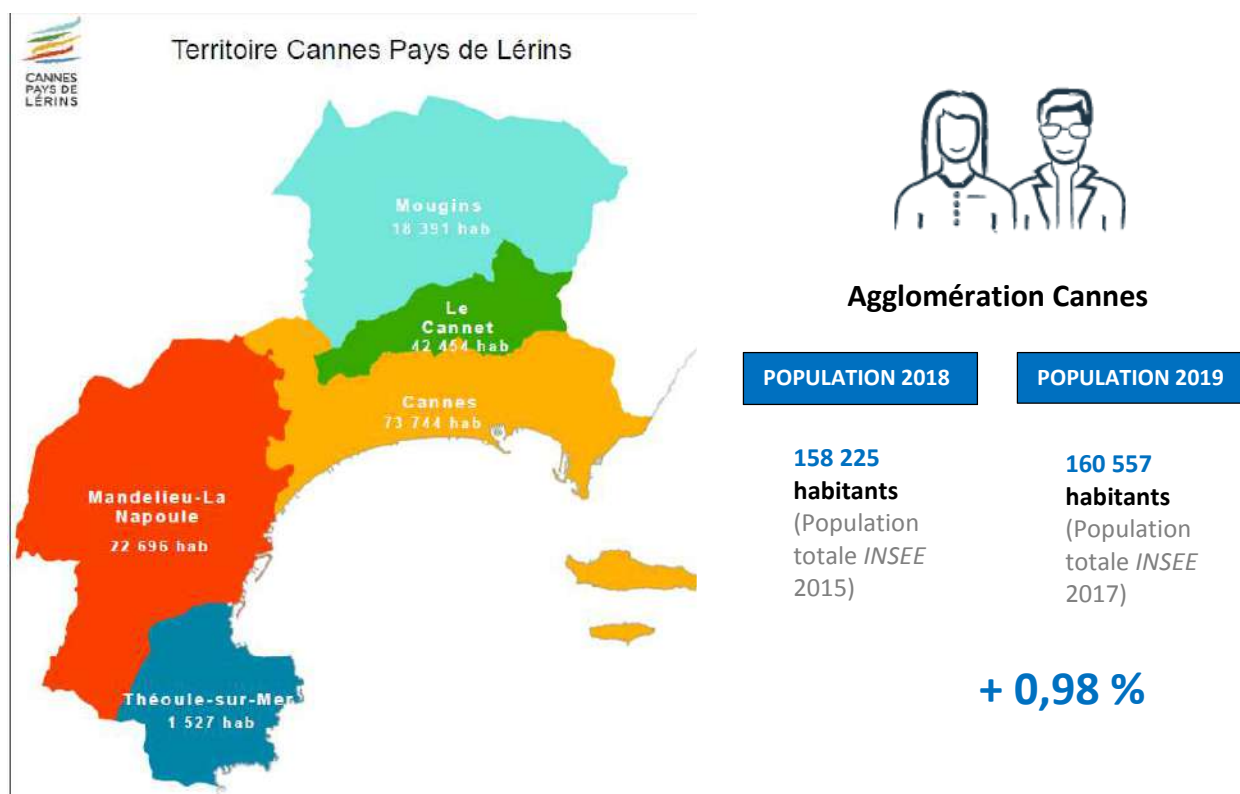
La taxe d'enlèvement des ordures ménagères	55
La redevance spéciale	56
Le montant des recettes perçues au titre de la valorisation.....	56
Le montant des aides	57
Montant des prestations rémunérées à des entreprises sur contrat en 2019	58
Les investissements réalisés sur l'exercice 2019.....	61
LES MARCHES PUBLICS.....	62
ET DEMAIN ?	70



LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMERATION CANNES LÉRINS : STATUTS ET COMPETENCES

LE TERRITOIRE

La Communauté d'Agglomération Cannes Lérins est composée de **5 communes** (Cannes, Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer) et compte **160 557 habitants**, dont la population de la ville de Cannes représente 46 %.

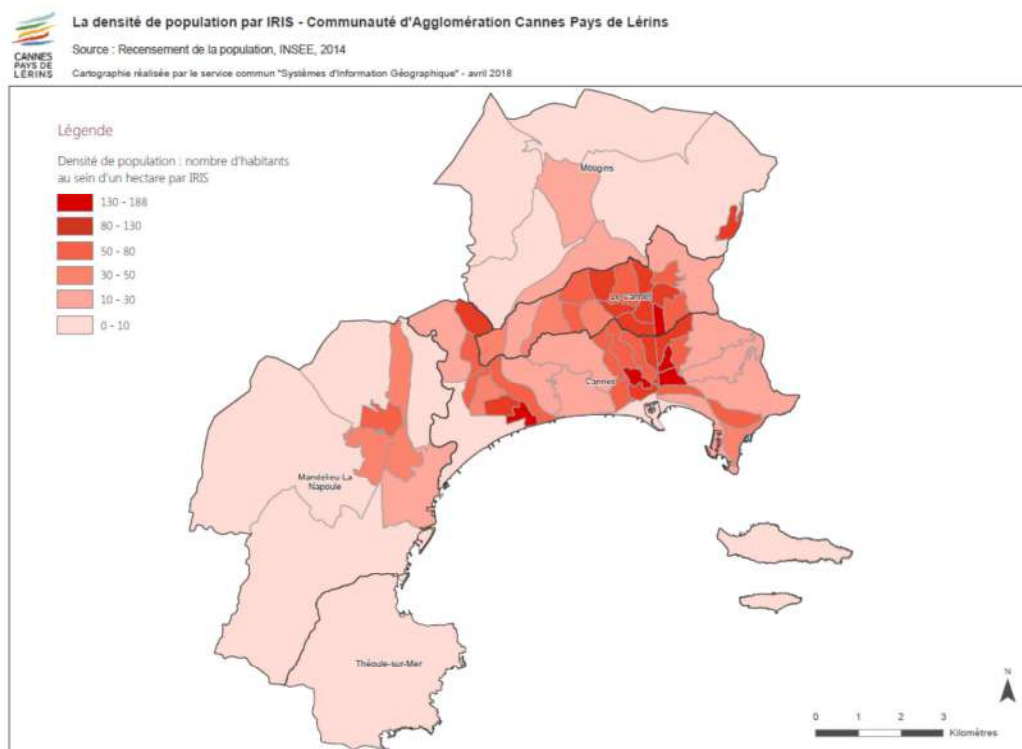


LE TERRITOIRE EN QUELQUES CHIFFRES

	CANNES	LE CANNET	MANDELIEU-LA NAPOULE	MOUGINS	THEOULE-SUR-MER	CANNES PAYS DE LÉRINS
Population (INSEE 2017)	74 686	41 864	22 715	19 865	1 427	160 557
Surface du territoire (km ²)	19,6	7,7	31,4	25,6	10,5	94,8
Densité de population	3 790	5 399	712	722	146	1 665
Nombre de logements	71 725	26 169	20 999	10 414	3 365	132 672
Habitat collectif	92 %	84 %	83 %	44 %	65 %	85 %
Résidences secondaires	42 %	14 %	39 %	17 %	76 %	35 %

Le territoire présente une forte densité de population avec 1.665 habitants/km². Cependant il existe une forte disparité entre les communes qui le composent. La ville de Le Cannet présente une densité de 5.399 habitants/km² tandis que Théoule-sur-Mer seulement 146 habitants/km², sachant que l'urbanisation de cette dernière se concentre sur la frange côtière, la majorité de son territoire étant en zone naturelle. Les trois quarts de la population se concentrent sur un tiers du territoire.

L'habitat collectif est majoritaire sauf sur Mougins où l'habitat individuel prédomine. Le territoire présente une forte activité touristique avec plus de 56.000 résidences secondaires ou logements occasionnels.



La population touristique (tourisme de loisirs et d'affaires) est très importante tout au long de l'année avec un pic pendant la saison estivale où la population est multipliée par 3 sur la frange côtière.

STATUTS ET COMPETENCES

A sa création en 2014, l'agglomération Cannes Pays de Lérins a pris la compétence « traitement des déchets » et « gestion des déchèteries » sur son territoire. En 2017, suite aux obligations découlant de la loi NOTRe les communes lui ont transféré la compétence Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés et celle de la Collecte des dépôts sauvages.

Pour faire face aux obligations qui découlent de la compétence collecte et traitement des déchets, l'Agglomération Cannes Pays de Lérins s'est organisée autour des missions suivantes :

- La prévention des déchets ;
- La gestion et la mise à disposition des moyens de pré-collecte ;
- La collecte des déchets résiduels et des déchets recyclables ;
- La communication et les actions de proximité.

L'Agglomération a transféré la compétence traitement des déchets dont la gestion de ses déchèteries à deux syndicats :

- UNIVALOM assure le traitement des déchets produits sur les territoires de Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer, et exploite les déchèteries de Le Cannet et de Mougins ainsi que le quai de transfert de Le Cannet ;
- Le SMED06 assure le traitement des déchets produits sur le territoire de Cannes et exploite la déchèterie et les quais de transfert de cette commune.

L'agglomération a confié par mandat de gestion aux communes de Cannes et Mougins, la collecte des encombrants et dépôts sauvages.



Centre de Tri des emballages de Cannes

LES AGENTS ET L'ORGANISATION

Les missions liées à la gestion des déchets sont organisées autour de 4 directions, au sein du Pôle Environnement, Agriculture, Cadre de vie et Transition Énergétique, comprenant 193 agents au 31 décembre 2019, plus une direction environnement comprenant 2,5 agents

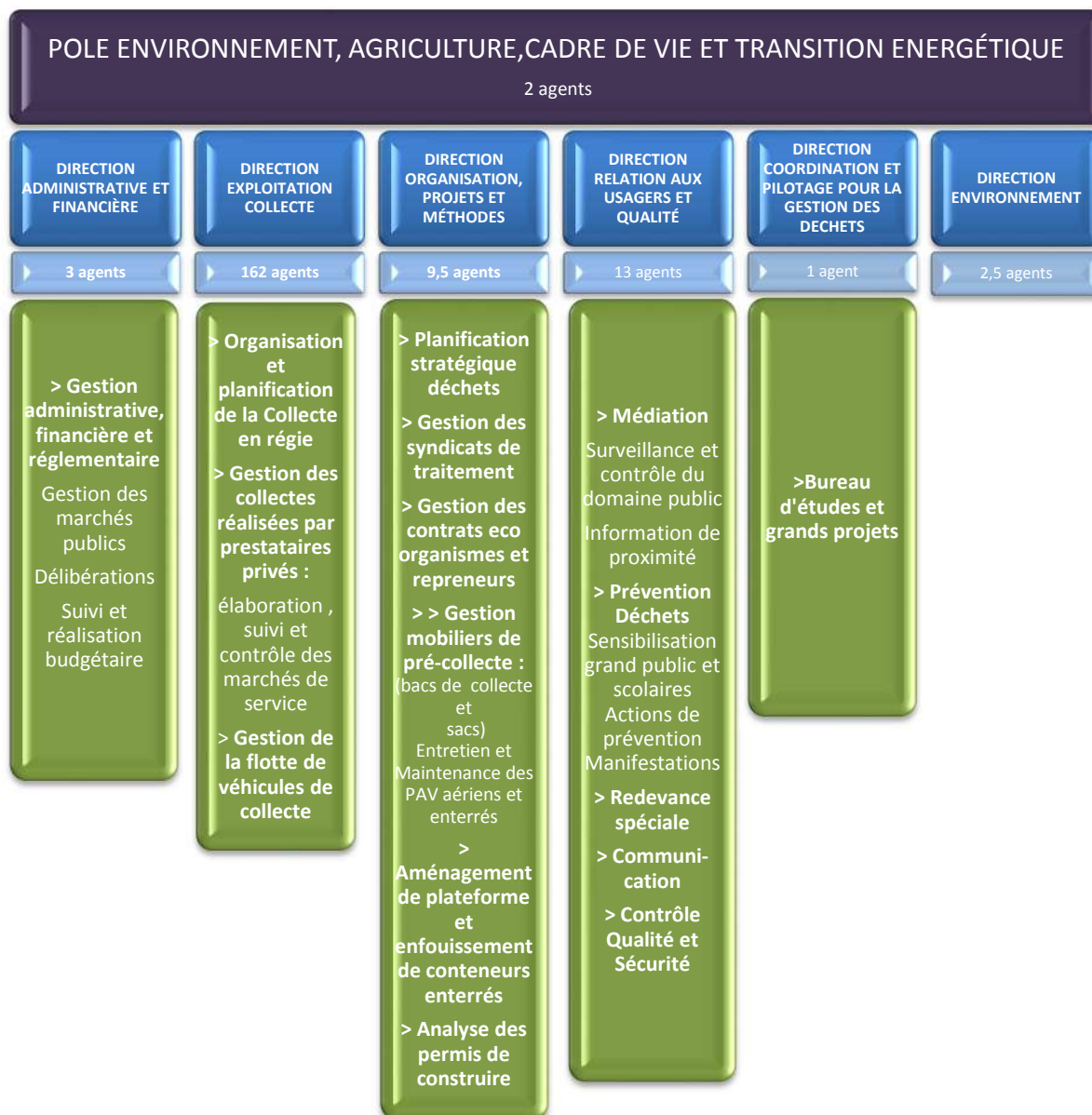


Tableau de répartition des agents par catégorie

	Cat. A	Cat. B	Cat. C
Pôle Direction	1		1
Direction administrative et financière	2	1	
Direction Exploitation Collecte	1	5	156
Direction Projets, Organisation et Méthodes	1,5		8
Direction Relation aux Usagers et Qualité	1	1	11
Direction Coordination et pilotage pour la gestion des Projets	1		
Direction Environnement	2,5		
TOTAL	10	7	176

+ REPARTITION HOMMES FEMMES

Rénovation de la déchèterie du Cannet

UNIVALOM et la C.A.C.P.L. prolongent leurs efforts de transformation et de renouvellement du réseau de déchèteries de l'agglomération. Pour cela, la déchèterie de Le Cannet a fait peau neuve en 2019. Ces travaux ont consisté en la réorganisation complète du site afin d'optimiser son fonctionnement et ainsi d'obtenir un accueil mieux adapté sur chaque point de collecte.

8 nouvelles filières de valorisation (les gravats propres, les gravats sales, le carton, le mobiliers, les emballages ménagers recyclables, le verre, le textiles ainsi qu'un espace de compostage collectif) sont proposées. Comme auparavant, les déchets verts, bois, ferraille, encombrants, D3E, Déchets Ménagers Spéciaux (peintures, aérosols...), huiles, extincteurs, bouteilles de gaz, pneus, batteries, piles, ampoules et tubes basse consommation, radiographies médicales, sont accueillis, ce qui porte le nombre de flux réceptionnés à 22.

Ces travaux d'un montant de 1,2 million d'euros ont permis également la rénovation des locaux de vie des agents, l'agrandissement des quais de réception des déchets, la mise en place de locaux de stockage et la création d'un bassin de rétention des eaux de pluie.

Ils ont débuté en août 2018 et se sont terminés en avril 2019. Pendant toute la durée des travaux, une déchèterie provisoire a été installée en face sur le site du centre technique municipal de Le Cannet. Les particuliers ont pu y déposer les principaux flux, à savoir les encombrants, les déchets verts et l'électroménager. Les professionnels ont été invités à se rendre sur les déchèteries de Mougins et de Cannes.

C'est donc une déchèterie rénovée, agrandie, plus fonctionnelle et offrant une sécurité accrue, tant à ses usagers qu'à son personnel, qui est opérationnelle aujourd'hui.



Déchèterie de Le Cannet – accueil

Mise en place d'un service de broyage de déchets verts à domicile

En 2019, l'enjeu était encore d'améliorer la qualité de l'air en réduisant le recours au brûlage des déchets verts ou aux dépôts sauvages, et de diminuer les **15 358 tonnes** de végétaux déposés en déchèterie sur le territoire de la C.A.C.P.L.. Ce service permet de se débarrasser des déchets verts accumulés, d'encourager l'utilisation du broyat dans le jardin, d'éviter aux particuliers de se déplacer jusqu'à la déchèterie. Il s'agit également d'un geste solidaire puisque la prestation est assurée par un partenaire qui accompagne l'insertion professionnelle.

Comment ça marche ?

Il suffit d'estimer la quantité de végétaux à traiter et de prendre contact avec le prestataire partenaire d'UNIVALOM et du SMED en charge du service de broyage, itinérant sur la commune. Celui-ci vient à domicile pour broyer les déchets verts, après avoir reçu une réponse positive sur le devis préalablement transmis.



Depuis quand est-ce effectif ?

Sur les communes du Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer, ce service est effectif depuis le 4 mars 2019. Sur la commune de Cannes, il est accessible depuis le 04 juin 2019.

Combien ça coûte ?

Le broyage à domicile est facturé 80 €HT pour la première heure de prestation, puis 40 € par demi-heure.

50 % du montant peut donner lieu à un crédit d'impôt. Si le particulier ne souhaite pas utiliser le broyat obtenu, les associations proposent également des prestations incluant l'évacuation de ce dernier. L'enlèvement n'est pas éligible au crédit d'impôt.

Le dispositif Cliiink : près de 2 millions de dépôts !

Ce dispositif, lancé en partenariat avec la société Véolia, est un système technologique unique au monde capable de promouvoir le tri du verre en récompensant les usagers par des bons de réduction (commerces de proximité, E-commerce, culture, associations...). Dans le cadre de sa politique en matière de défense de l'environnement et de promotion du tri des déchets, l'Agglomération a installé 100 dispositifs sur l'ensemble de son territoire depuis novembre 2018.

Cliiink est un outil, à la fois ludique et innovant, qui répond à un triple objectif : **promouvoir le tri du verre, préserver notre environnement et réaliser des économies.**

Il permet d'augmenter le tri sélectif et ainsi de diminuer les volumes d'ordures ménagères tout en optimisant les fréquences de collecte et en réduisant l'impact sur la planète. Enfin, Cliiink contribue à **redynamiser les commerces de proximité** et à valoriser les associations. Le commerçant est au cœur de la démarche avec la volonté de mettre à l'honneur son activité par l'amplification de son rayonnement.



Grâce à une BOX fixée sur les conteneurs à verre, l'utilisateur peut se connecter avec son smartphone en Bluetooth via l'application ou avec une carte sans contact, à retirer en mairies et mairies annexes de l'Agglomération Cannes Lérins sur demande à l'hôtesse d'accueil. Une fois cette carte obtenue, il lui suffit de déposer le verre dans le conteneur qui lui est dédié. En contrepartie du dépôt de verre, des points sont comptabilisés par l'application et sont alors convertibles en promotions et/ou réductions chez les commerçants partenaires, structures culturelles, ou sous forme de don aux associations locales. **1 emballage en verre = 1 point**. Ainsi, chaque geste éco-citoyen de dépôt est aujourd'hui récompensé.



Evolution du tonnage de verre : depuis l'installation en novembre 2018 du dispositif Cliiink, le tonnage du verre collecté en point d'apport volontaire (PAV) sur l'ensemble de notre territoire a **augmenté de 2,5%**.

Les bornes équipées en dispositif ont vu leurs tonnages **augmenter de 9,8%**, sachant que les tonnages collectés en PAV entre 2017 et 2018 étaient restés stables.

En 2019, plus de 1 790 677 dépôts dans les bornes à verre Cliiink ont été effectués et 2 885 inscriptions enregistrées. Le **millionième dépôt Cliiink** a eu lieu au mois de Juillet 2019.

Fin 2019, le cap du 2ème million de dépôts était en passe d'être dépassé avec plus de 1 958 249 dépôts effectués depuis le lancement de l'opération en Novembre 2018.

En **2019**, lancement du 1^{er} **Challenge « inter écoles »** : ce challenge a mis en compétition 8 établissements scolaires présents sur 4 communes de notre territoire (Cannes, Le Cannet, Mandelieu-La Napoule et Mougins) du 09 décembre 2019 au 09 janvier 2020. L'école élémentaire du DEVENS à Mougins, en cumulant à la fois le plus grand nombre d'inscrits sur Cliiink et le plus grand nombre de dépôts de verre (bouteilles, bocaux, pots), a remporté le challenge et une dotation de 500€ pour l'achat de matériel scolaire ou une sortie pédagogique. Toutes les écoles participantes ont également été récompensées avec un prix de 150€, à utiliser pour l'achat de fournitures ou la réalisation d'une sortie scolaire.



De nouveaux compacteurs intelligents installés rue Félix Faure

Dans le cadre de l'optimisation et l'amélioration des conditions de collecte, la C.A.C.P.L. a choisi la rue Félix Faure à Cannes, entièrement rénovée, pour installer en août 2019, un nouveau mobilier de collecte unique en France : des compacteurs à déchets enterrés.

Les deux points d'apport volontaire ainsi créés comprenant respectivement 3 cuves (OM, Tri et Verre) et 2 cuves (OM et Tri), répondent en effet à l'objectif vertueux d'absorber les grandes quantités de déchets produits par les usagers et les restaurateurs à proximité, tout en réduisant drastiquement les fréquences de collecte (de 4 fois par jour à 1 à 2 fois par semaine).

En complément de la compaction, ces systèmes sont « intelligents », car connectés, ce qui permet à la Direction de la collecte de suivre en temps réel les niveaux de remplissage des cuves et déclencher les collectes.

Cette phase d'expérimentation réussie permettra d'envisager le déploiement de ces compacteurs intelligents sur de nouveaux sites dans l'agglomération.



Compacteurs TRI et OM, 61 Rue Félix Faure, Cannes

Lancement de la saison 2 de l'opération « Objectif Zéro Déchet »

La première édition, 2018/2019, a rencontré un véritable succès auprès des 160 familles inscrites sur le territoire de la C.A.C.P.L. et s'est clôturée le 04 mai 2019.

Le bilan de cette première année a été très concluant car les familles participantes ont diminué leur production d'ordures ménagères (poubelle grise) de 39 % et de 27% pour le tri sélectif (poubelle jaune).



Afin de ne pas les perdre de vue et de continuer à les encourager dans leur démarche, 3 ateliers post défi leur ont été proposés:

- « Bees wrap et tawashi » pour apprendre à utiliser du tissu pour fermer des contenants alimentaires et réaliser des éponges ;
- « Courses sans emballage en supermarché » en collaboration avec le Supermarché Casino avenue Francis Tonner à Cannes la Bocca ;
- « Couture et Récup » en collaboration avec les élèves du Lycée Professionnel des Coteaux.

Pour la seconde édition, 95 familles réparties sur les 5 communes se sont lancées dans l'aventure de septembre 2019 à mars 2020. Chacune d'elle s'est fixée pour objectif d'appliquer 5 éco-gestes (sur 10 proposés) pour réduire ses déchets : composter ses déchets, fabriquer ses produits d'entretiens ou d'hygiène, réparer au lieu de jeter,...etc.

Ce ne sont pas moins de 188 commerçants du territoire (boulangeries, boucheries, primeurs, producteurs,...) qui sont partenaires de l'opération. Ces derniers se sont engagés à accepter les contenants et les sacs réutilisables de leurs clients, et d'être identifiés par l'apposition d'un autocollant sur leur devanture (cf. ci-contre).



L'Objectif Zéro Déchet s'est étendue en septembre 2019 à tout le territoire CAP AZUR via la campagne de communication conjointe : "Le Zéro Déchet, c'est pas si compliqué".



Cette opération a permis d'identifier les futurs axes du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de l'Agglomération Cannes Lérins.

Développement de la collecte sélective des Emballages Recyclables Ménagers à Théoule-sur-Mer

Depuis le 1^{er} octobre 2019, la commune de Théoule-sur-Mer bénéficie d'une collecte sélective sur plus de 70 points de collecte de tri sélectif collectés tous les 15 jours en basse saison et toutes les semaines en haute saison (sauf pour le centre-ville et l'avenue principale collectés toutes les semaines tout au long de l'année).

Auparavant, la commune disposait de seulement 3 bornes aériennes pour le tri de ses emballages, et avec moins de 7 kg/hab/an d'emballages recyclés (hors verre), ses performances de tri étaient bien en dessous des seuils nationaux fixés à 30 kg/hab./an.

L'agglomération a ainsi permis aux habitants, professionnels et touristes de valoriser plus facilement leurs emballages et offert une collecte sélective au plus près des usagers.

Afin de faciliter l'apport des emballages ménagers aux points de regroupement, des sacs de pré collecte sont à la disposition des usagers en Mairie, à l'office du tourisme et chez les commerçants de l'Avenue Charles Dahon.



Intempéries de décembre 2019 : deux alertes rouges « inondations » en sept jours

Suite à ces inondations, le pôle environnement a coordonné la mise en œuvre des collectes spécifiques des déchets souillés, et l'évacuation de près de 4 000m³ de sables souillés ou mélangés avec des déchets végétaux ou bois issus des plages.

UNIVALOM a mis à disposition des administrés de la commune de Mandelieu-La Napoule plus de 60 bennes dans les résidences et les quartiers sinistrés permettant ainsi de collecter près de 560 tonnes de déchets.

A Cannes, le SMED a mis à disposition 8 bennes qui ont permis de récupérer 35 tonnes de déchets.



4 000 m³ de sable souillé mélangé avec des déchets végétaux

DEVELOPPER LE COMPOSTAGE

Dans le cadre du plan d'actions en matière de prévention et de réduction des déchets, le Pôle Métropolitain CAP AZUR a lancé début 2019 la promotion du compostage, avec la distribution de composts proposée en avril aux habitants de l'Ouest 06 et plus particulièrement à Cannes, Le Cannet, Mougins et Théoule-sur-Mer pour le territoire de la C.A.C.P.L. ainsi que la réalisation d'un guide.

A cette occasion le samedi 13 Avril 2019, durant la semaine nationale du compostage (du 30 mars au 14 avril 2019), du compost a été mis à disposition gratuitement auprès des administrés en déchèterie et sur certains sites publics :

- A la déchetterie de Cannes (ZI des Tourrades, 06150 Cannes-la-Bocca) ;
- A la déchetterie de Le Cannet (39 Impasse de l'Aubarède, 06110 Le Cannet) ;
- A la déchetterie de Mougins (La Lovière 543 Chemin de Coudouron, 06250 Mougins) ;
- A Théoule-Sur-Mer, Parking du Vallon de l'Autel – de 8h30 à 17h.



De plus, les habitants de ce territoire peuvent également se doter gratuitement d'un composteur individuel après avoir suivi une formation d'une heure dispensée par des agents communautaires.

Distribution de composteurs : Cannes Pays de Lérins distribue les composteurs individuels et les lombricomposteurs sur les 5 communes et les composteurs collectifs sur le territoire de Cannes. Les composteurs collectifs sont distribués sur les 4 autres communes par UNIVALOM.

En 2019, c'est plus de 10 formations qui ont été réalisées et pas moins de 149 composteurs individuels distribués.



C'est également la création de 6 sites de compostage collectif dont 2 à Cannes (Biovallon et résidence le Safran), 1 à Mougins (Jardins partagés) et 2 à Le Cannet (déchèterie et résidence le Century).

Biovallon : site compostage collectif public à Cannes, installé et inauguré en septembre 2019



Soucieux de proposer une offre complète dans ce domaine, 35 lombricomposteurs ont également été distribués.



Comment se lancer dans le compostage ?

Pour toute demande de composteur ou de conseils, contactez nos Ambassadeurs du tri ou Guides composteurs au 04.89.82.20.22 ou contactez-nous à l'adresse suivante : collecte@cannespaysdelérins.fr



« Tous au compost » du 30 mars au 14 avril 2019 pour la Semaine du Compostage : les Ambassadeurs du tri de l'Agglomération Cannes Pays de Lérins sont intervenus auprès des centres de loisirs pour sensibiliser, dès le plus jeune âge, à la pratique du compostage. Par le biais de jeux et de formations, le compostage est mis à la portée des plus petits, comme des plus grands. Ainsi, les Ambassadeurs du tri se sont rendus au centre de loisirs « Les Petits Copains » à Mandelieu-La-Napoule et à la Maison de la Découverte à Le Cannet. Enfin, à l'occasion de la Semaine du Compostage et de la promotion du compostage par le Pôle Métropolitain CAP AZUR, Cannes Pays de Lérins a participé à la distribution gratuite de compost pour le lancement des formations au compostage et la dotation de matériels de compostage auprès des usagers de ses 5 communes.



Centre de Loisirs Les Petits Copains – Mandelieu-La Napoule

PROJET ISOS – Programme européen de préservation du patrimoine naturel et culturel des «petites îles».

L'Agglomération Cannes Pays de Lérins poursuit son accompagnement de la ville de Cannes dans le cadre du Projet ISOS, programme européen de coopération transfrontalière Italie-France MARITTIMO 2014-2020.

Ce programme consiste en la préservation du patrimoine naturel et culturel des «petites îles». Le service Prévention Déchets est en charge de la définition et la mise en œuvre des actions de réductions des déchets retenues dans ce projet.

La C.A.C.P.L. accompagne également Cannes sur le périmètre des Iles de Lérins dans la gestion du projet SMILO : programme de coopération pour accompagner les petites îles vers une gestion durable.



En effet, les petites îles sont à la fois fragiles et singulières. Situées aux avant-postes des changements globaux, elles concentrent de nombreuses problématiques : ressources limitées, richesses biologiques à protéger, pressions liées aux activités humaines... Des enjeux auxquels il est possible d'apporter des réponses pragmatiques et efficaces, qui font des petites îles les pionnières d'un développement plus durable.

Le programme international SMILO a pour objectif d'accompagner les territoires insulaires de moins de 150 km² qui souhaitent structurer et fédérer leurs actions en faveur d'une meilleure gestion des ressources et de la biodiversité. Cette démarche se concrétise via un processus de labellisation, reconnaissance internationale des territoires qui s'engagent pour un développement humain compatible avec l'environnement. La phase de développement en cours du programme (2017-2021) vise à accompagner 18 petites îles localisées en Afrique de l'Ouest, dans l'Océan Indien, en Europe et en Méditerranée.

Suite à la candidature des îles de Lérins au patrimoine mondial de l'UNESCO, la C.A.C.P.L. a initié, en lien avec la ville de Cannes, un plan stratégique déchets afin de limiter les quantités de déchets produites par les restaurateurs et visiteurs de ces îles.

Le 17 juin 2019, les moines de l'île Saint Honorat ont retiré la totalité des corbeilles de leur île. Celle-ci est alors devenue une île zéro déchet. Les visiteurs doivent désormais ramener leurs déchets sur le continent afin de limiter le coût et la pollution maritime conséquence de la collecte des déchets sur cette île.

Concernant l'île Sainte Marguerite, la collecte sélective des emballages a été mise en place en 2019 avec l'ajout d'un jour de collecte. Une réflexion est également en cours sur la réalisation d'un prétraitement des biodéchets sur site et sur l'installation d'un site de compostage collectif.



ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DANS LA REDUCTION ET LA GESTION DE LEURS DECHETS

L'Agglomération Cannes Pays de Lérins accompagne 82 entreprises et administrations publics dans le cadre de la mise en place de la Redevance spéciale sur la commune de Cannes.

Qu'est-ce que la Redevance Spéciale (RS) ?

Auparavant, le service d'élimination des déchets était financé uniquement par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), qui est un impôt calculé sur la valeur locative du foncier bâti, sans aucun rapport avec la quantité de déchets produits. Or, les différents producteurs (particuliers, entreprises et administrations) ne produisent pas la même quantité de déchets selon leurs activités. La Redevance Spéciale, définie pour chaque professionnel en fonction de la quantité des déchets produits, tient compte des coûts réels de leur élimination et permet d'appliquer une facturation proportionnelle au service rendu.

L'Agglomération Cannes Pays de Lérins poursuit l'extension de la démarche RS sur l'ensemble des communes de la C.A.C.P.L. (Cannes, Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer). Pour cela, une étude de déploiement de la RS sur les 5 communes a été réalisée par le bureau d'étude INDDIGO.



PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS PAR CANNES PAYS DE LERINS ET UNIVALOM

L'Agglomération poursuit son engagement en faveur de la réduction des déchets en finançant, à travers sa participation à UNIVALOM, la mise en œuvre des actions de son Programme Local de Prévention des Déchets 2016/2020 sur 4 des 5 communes de la C.A.C.P.L. (Mougins, Le Cannet, Mandelieu-la-Napoule, Théoule-sur-Mer).

Il se décline autour de six thématiques :

- Le compostage des déchets de jardinage et de cuisine ;
- Le broyage des déchets verts ;
- La lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- Le zéro déchet ;
- Le réemploi par la réparation et la récupération de produits ;
- Le développement d'une plateforme internet de sensibilisation à l'éco-consommation.

L'objectif ambitieux, en accord avec toutes les collectivités membres, est de réduire de 10% la production annuelle de déchets d'ici à 5 ans pour arriver à 91 kg d'ordures ménagères par habitant et par an.

Opération zéro déchet

Dans le cadre du **lancement de l'opération « Objectif Zéro Déchet » - Saison 2**, les actions suivantes ont été engagées en 2019 sur le territoire de Cannes Pays de Lérins :

L'atelier « Produits d'hygiène et beauté au naturel » a sensibilisé les familles OZD sur les objectifs suivants :



- Comprendre les dangers, la nocivité des produits cosmétiques du quotidien et leurs impacts sur la qualité de l'air et l'environnement ;
- Découvrir la quantité de déchets engendrés par nos produits cosmétiques du quotidien ;
- Apprendre à fabriquer des produits cosmétiques au naturel, sains et sans emballage ;
- Appréhender collectivement les alternatives et fabriquer différents produits naturels, à l'aide de produits de base (argile, huiles végétales, hydrolats, aloé vera...).

L'atelier « Noël Zéro Déchet » a permis aux participants de :

- Prendre conscience de la quantité de déchets engendrée en période de Noël ;
- Apprendre à réaliser soi-même des décorations (boules de Noël pour le sapin, calendrier de l'avent, pompons en laine) ;
- Partager des astuces et réaliser ses propres emballages de cadeaux (technique de pliage avec du tissu).



3ème édition du Climathon – Agriculture locale et alimentation - 25 et 26 octobre 2019

Le Climathon est un événement international sur le climat piloté par Climate-KIC : il mobilise sur 24h des membres de la société civile afin de construire des solutions locales à des problèmes locaux. Tous les challenges se déroulent, en même temps, à la fin du mois d'octobre (25- 26 octobre 2019). Chaque challenge travaille sur un enjeu proposé localement : sur chaque territoire plusieurs équipes travaillent en parallèle pendant 24h, et un jury récompense la meilleure équipe (ou la meilleure solution apportée à l'enjeu).

Le challenge, organisé par la ville de Cannes, a porté cette année sur une compétence de l'Agglomération Cannes Pays de Lérins : « **Comment renouer le lien entre agriculture locale et alimentation ?** ».

Lors de ces deux jours, cinq projets autour de l'alimentation et l'agriculture locale ont émergé dans les locaux de l'Hôtel d'entreprises CréÀCannes'.



Au final, pas de groupe gagnant, mais une réelle dynamique collective avec des projets opérationnels adaptés au contexte local, une inscription dans le calendrier de la Ville et de l'Agglomération, et la création d'une association porteuse qui se fera le relais des différents projets.

Suite à l'édition de 2018 sur la thématique « Comment réduire les déchets et développer l'économie circulaire ? » deux opérations ont vu le jour :

- **Ouverture du site de compostage Bio-vallon** le 06 septembre 2019 : premier site de compostage collectif installé sur le domaine public mis à disposition par la mairie de Cannes, à côté de l'immeuble « Parc Beauvallon », ouvert aux copropriétaires et à toute personne en faisant la demande.

Cette installation fait l'objet d'une convention tripartite, entre l'Agglomération Cannes Lérins, la mairie de Cannes et l'association cannoise « L'atelier du Zéro six », référente du site. Cette association a pour objectif d'enrichir le lien qui unit un habitant à son quartier, sa commune et son environnement, d'apporter une meilleure connaissance de cet environnement ainsi qu'une volonté d'agir pour valoriser et transformer les espaces publics de son territoire.



- **Le Banquet Récup'** qui s'est tenu le dimanche 15 Septembre 2019 de 12h à 15h à Bocca Cabana, Boulevard du Midi à Cannes. Le public a été invité à venir déguster gratuitement des salades et des jus préparés à base de denrées « hors calibres » donnés par des commerçants et producteurs locaux. Aucun couvert jetable n'a été fourni ou utilisé par l'équipe et les visiteurs devraient apporter leurs propres contenants réutilisables. Les épluchures ont valorisées dans les composteurs collectifs installés récemment par le projet BioVallon dans le quartier du Petit Juas, Allée du Parc Beauvallon.

L'objectif était de sensibiliser le public au gaspillage alimentaire, à la réduction des déchets et au mouvement zéro déchet.

Ce projet a été porté par l'association Repair Café Cannes Lérins.

Le 1^{er} Bootcamp de la transition énergétique, écologique et économique dans les territoires par l'ADEME

Le Bootcamp vise à mettre en interaction les collectivités territoriales, acteurs de la transition énergétique et écologique, qui souhaitent s'engager avec des entreprises innovantes, start-up ou PME pourvoyeuses de nouvelles solutions, pour aller plus loin et plus vite dans ses transformations.

En 2018, la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins a souhaité prendre part de manière active à cette dynamique en proposant le défi n°5 : Diminuer de 10% le coût des déchets en augmentant la qualité de l'environnement et du service pour tous et a été suivi par l'ADEME et CITEO.

A l'issue du Bootcamp, la solution suivante a été proposée pour répondre au défi posé : **Identifier, développer et fédérer des communautés de trieurs relais sur le terrain, motivées et mobilisables par l'Agglomération Cannes Pays de Lérins.**

En 2019, 4 relais ont été identifiés, l'Athlétic Club de Cannes, Cannes Bel Age, le club AirBnB de Cannes, le Repair Cafés de Cannes, et les actions suivantes ont déjà été mises en place :

- des campagnes de communication ont été créées pour l'Athlétic Club de Cannes et le club AirBnB de Cannes (affiches, autocollants...) ;
- la distribution de « Quizz » sur le tri aux participants du Repair Café de Cannes,
- la diffusion par mail d'un guide du bon voisinage,
- une check-list d'hôtes responsables et un autocollant « pensez à trier » pour les membres du Club AirBnB de Cannes,
- l'organisation d'ateliers d'information sur le tri sélectif et le zéro déchet pour les membres de Cannes Bel Age.



Atelier sensibilisation au tri à Cannes Bel Age

LA COLLECTE DES DECHETS : ORGANISATION

MODE DE COLLECTE DES DECHETS PAR COMMUNE

	Ordures Ménagères Résiduelles	Emballages Ménagers Recyclables	Papiers	Verre	Encombrants	Déchets verts	Biodéchets
CANNES	PAP PAV	PAP PAV		PAV PAP (pour les CHR)	PAP et déchèteries	déchèterie	composteurs collectifs et individuels
LE CANNET	PAP PAV	PAP	PAV	PAV	PAP et déchèteries	déchèterie	composteurs collectifs et individuels
MANDELIEU LA NAPOULE	PAP PAV	PAP PAV		PAV PAP (pour les CHR)	PAP et déchèteries	PAP et déchèteries	composteurs collectifs et individuels
MOUGINS	PAP PAV	PAP PAV	PAV	PAV PAP (pour les CHR)	PAP et déchèteries	déchèterie	composteurs collectifs et individuels
THEOULE SUR MER	PAP PAV	PAV		PAV	PAP et déchèteries	déchèterie	composteurs collectifs et individuels

PAP : collecte en Porte à Porte

PAV : collecte en Point d'Apport Volontaire

déchèterie : apport en déchèterie

CHR : Cafés-Hôtels-Restaurants



Collecte de tri en porte à porte

LA PRE-COLLECTE

La pré-collecte désigne les moyens mis en place pour l'évacuation des déchets de leur lieu de production (habitation, commerces, restaurants,...) jusqu'au lieu de prise en charge par le service de collecte.

Que ce soit pour la collecte en porte-à-porte ou pour la collecte en apport volontaire, l'agglomération Cannes Pays de Lérins met des contenants à disposition des usagers, afin que ceux-ci soient collectés par les équipes de collecte.

Dispositifs de collecte en porte-à-porte

Selon leur lieu de résidence sur l'agglomération, les usagers peuvent disposer soit de bacs de collecte, soit de sacs.

42 721 bacs
(recensés) sur le territoire
de la C.A.C.P.L. en 2019

5 863 bacs livrés
479 bacs réparés
2 363 bacs recyclés*



**ORDURES
MENAGERES
RESIDUELLES**

24 307 bacs

3 310 bacs livrés

247 bacs réparés

1 650 bacs
recyclés*



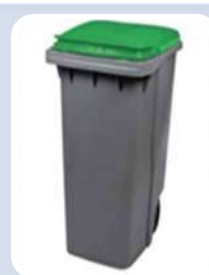
**EMBALLAGES
MENAGERS
RECYCLABLES**

17 345 bacs

2 363 bacs livrés

200 bacs réparés

646 bacs
recyclés*



**VERRE
(Café-Hôtel-
Restaurant)**

1 069 bacs

190 bacs livrés

32 bacs réparés

67 bacs recyclés*

La livraison et la maintenance des bacs sont réalisées par la société CONTENUR.

* Bacs récupérées et recyclés par le prestataire

Pour les bacs individuels, lorsqu'ils sont affectés à un foyer ou une copropriété, la maintenance peut être faite sur simple demande à la direction collecte de Cannes Pays de Lérins. Le lavage de ces bacs doit par contre être effectué par leur utilisateur.

Règles d'attribution des bacs :

Les bacs sont attribués gratuitement aux particuliers sur toutes les communes, à condition de les stocker sur une partie privative après la collecte.

La distribution des sacs de tri a été réalisée sur Cannes, Le Cannet et Mougins en régie soit par la mise à disposition de sacs dans les principaux sites communaux, soit en porte à porte de mai à juillet. Historiquement, Mandelieu-La Napoule et Théoule-sur-Mer ne distribuent pas de sacs, la collecte en porte à porte se réalise uniquement en bac.

**Plus de 451 800 sacs
de tri distribués**

Règles d'attribution des sacs de tri sélectif :

A Cannes et à Le Cannet : Les sacs sont fournis aux propriétaires d'habitations individuelles et des immeubles trop anciens qui ne possèdent pas d'espaces pour entreposer des bacs.

A Mougins : Une livraison en porte à porte est effectuée entre les mois de mai et de juillet sur toute la commune. Les administrés ont également la possibilité de se rendre sur les points de distribution afin de se réapprovisionner.

Pas de distribution à Mandelieu et à Théoule-sur-Mer.

Où commander un bac ?

Par téléphone : 04 89 82 20 22
Par mail : collecte@cannespaysdelerins.fr

Points de distribution des sacs de tri :

Cannes :

Garage Municipal, 14 rue Paul Négrin
Cannes 2000, 29 bd de la Ferrage

Le Cannet :

Services techniques ,31 bd Carnot
Centre administratif de Rocheville
Centre Administratif de Garibondy
Centre Technique Municipal, Traverse de
l'Aubarède

Mougins :

Centre Administratif au Village
Police Municipale des Cabrières
Médiathèque, avenue de Tournamy
Mairie annexe de Mougins Le Haut
ALLO MAIRIE, avenue de la Plaine
Scène 55, avenue Maréchal Juin

Pour connaître les horaires d'ouverture de chaque site,
contacter le service collecte aux coordonnées ci-contre.

Dispositifs de collecte en apport volontaire

Les usagers disposent aussi de conteneurs aériens ou enterrés implantés sur l'espace public, pour le dépôt du verre, des déchets recyclables, du papier, des ordures ménagères et du textile. Il faut différencier le site de point d'apport volontaire (PAV), des colonnes qui le composent. Ainsi un point d'apport volontaire peut accueillir plusieurs colonnes d'apport volontaire, et ce, pour chaque flux de déchets.

526 bacs en PAV

5 nouveaux PAV enterrés réalisés

**448 colonnes PAV
aériennes**

590 réparations de PAV

**259 colonnes PAV
enterrées**

**489 opérations de lavage de sites
réalisées**



**371 PAV
Ordures
Ménagères**
comprenant
317 sites
aériens et
54 sites
enterrés

**215 PAV
Emballages
Ménagers**
comprenant
140 sites
aériens et
75 sites
enterrés

**280 PAV
Verre**
comprenant
188 sites
aériens et
92 sites
enterrés

**40 PAV
Papier**
comprenant
9 sites
aériens et
31 sites
enterrés

**68 PAV
Textiles**
comprenant
75 colonnes
textiles

Points de collecte PAV et mobiliers de collecte 2019

	CANNES	LE CANNET	MANDELIEU	MOUGINS	THEOULE	CAPL
Points de regroupements OM	201	63	18	19	70	371
<i>dont sites aériens</i>	148	63	18	18	70	317
<i>dont sites enterrés</i>	53	0	0	1	0	54
<i>dont sites en cuves</i>	27	0	0	0	0	27
<i>dont sites en ascenseurs</i>	26	0	0	1	0	27
<i>Comprenant bacs</i>	328	63	32	21	120	564
<i>Comprenant cuves/bacs enterrés</i>	106	0	0	4	0	110
Points d'apport volontaire TRI	65	28	51	1	70	215
<i>dont sites aériens</i>	23	16	31	0	70	140
<i>dont sites enterrés</i>	42	12	20	1	0	75
<i>dont sites en cuves</i>	22	0	20	0	0	42
<i>dont sites en ascenseurs</i>	20	0	0	1	0	21
<i>Comprenant colonnes/bacs aériens</i>	85	18	31	0	80	214
<i>Comprenant cuves/bacs enterrés</i>	64	12	20	2	0	98
Points d'apport volontaire VERRE	158	48	47	19	8	280
<i>dont sites aériens</i>	114	29	28	10	7	188
<i>dont sites enterrés</i>	44	19	19	9	1	92
<i>Comprenant colonnes aériennes</i>	114	29	28	10	7	188
<i>Comprenant colonnes enterrées</i>	44	19	19	9	1	92
Points d'apport volontaire PAPIER	0	19	0	21	0	40
<i>dont sites aériens</i>	0	1	0	8	0	9
<i>dont sites enterrés</i>	0	18	0	13	0	31
<i>Comprenant colonnes aériennes</i>	0	1	0	8	0	9
<i>Comprenant colonnes enterrées</i>	0	18	0	13	0	31
Point de collecte de textiles	33	6	12	16	1	68
<i>Comprenant colonnes de textiles</i>	37	6	15	16	1	75
Nombre de sites de collecte en PR et PAV	457	164	128	76	149	974
Nombre de bacs à votre disposition pour les OM	356	63	32	21	120	592
Nombre de colonnes aériennes en PAV à votre disposition	236	54	74	34	88	486
Nombre de cuves enterrées en PAV à votre disposition	214	49	39	24	1	221

Prestations d'entretien

Chaque contenant est contrôlé, lavé et réparé lorsque c'est nécessaire. Une entreprise privée effectue le suivi et la réparation des cuves enterrées. Une équipe en régie effectue chaque jour le suivi et la réparation des ascenseurs à bacs.

Chaque site est nettoyé une à deux fois par mois intérieur et extérieur et tous les jours en surface.

AIDEZ-NOUS À AMÉLIORER NOTRE SERVICE

Pour nous aider à maintenir la propreté de votre rue et faciliter le travail des opérateurs, veuillez ne pas laisser de déchets aux pieds de bornes et respecter les consignes de tri.

6 nouveaux PAV enterrés en 2019 :



**Place des Arcades
MOUGINS**

-
Verre et Tri



**Avenue Font de l'Orme
MOUGINS**

-
Verre et Tri



**Rue Pierre Sépard
CANNES**

-
OM, Verre et Tri



**Bd Louis Négrin
CANNES**

-
OM, Verre et Tri



**Rue de la petite
colline
MOUGINS**

-
Verre et Tri



**Rue Masséna
CANNES**

-
OM et Verre

De nouveaux compacteurs intelligents

Notre agglomération connaît de fortes productions de déchets dans les hyper centres urbains de son territoire, combinées à des périodes de fortes affluences touristiques (Congrès, MIN, FIF.)

Cette contrainte oblige à collecter jusqu'à quatre fois par jour les déchets déposés dans des bacs roulants et produits sur ces zones. Cela a des conséquences financières importantes, et engendre des nuisances olfactives, visuelles et sonores et contribue à augmenter les émissions de polluants issus des camions de collecte.

Ainsi, dans le cadre du projet « des Allées de la Liberté » de la commune de Cannes, du matériel de pré-collecte permettant de supprimer en grande partie ces nuisances en réduisant les fréquences de collecte a été installé. Ces équipements permettent de stocker un plus grand volume de déchets, dans de meilleures conditions, et occupent une place réduite sur l'espace public.

En août 2019, et c'est une 1ère en France, des compacteurs à déchets enterrés combinant une cuve de 5m3 classique à un système de compaction intégré, ont été installés au 61 et 73 rue Félix Faure à Cannes.

Les deux cuves à compaction pour les ordures ménagères ont permis de réduire les fréquences de collecte de 28 à 3 fois par semaine.

Quant aux deux cuves pour les emballages recyclables, 1 à 2 collectes par semaine suffisent aujourd'hui.

Le taux de compaction des cuves à ordures ménagères est de 3 (5 m3 = 15 m3), alors qu'il est de 10 pour les cuves à emballages ménagers (5 m3 = 50 m3).

Elles sont couplées à un dispositif « intelligent » de télé relève du niveau de remplissage, accessible en temps réel depuis une plateforme FullWeb permettant aux équipes de collecte de planifier les opérations de vidage en fonction des taux de remplissages relevés toutes les 30 secondes.

Le coût de cette opération (hors génie civil) est de 142 080 euros TTC.

Les premiers mois de fonctionnement ont confirmé le bien-fondé de ce dispositif dans les hyper centre.



**73 Rue Félix Faure
CANNES**

-
Verre, OM et Tri



**61 Rue Félix Faure
CANNES**

-
OM et Tri

LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET DES EMBALLAGES MENAGERS RECYCLABLES

La collecte des Ordures Ménagères (OM) et des Emballages Ménagers Recyclables (EMR) est effectuée en porte-à-porte sur l'ensemble du territoire (sauf les EMR sur Théoule-sur-Mer collectés en PAV). Des points de regroupement sont mis en place sur les zones d'habitats denses où les habitants ne peuvent pas stocker de bacs sur une zone privée et en début de voies et impasses inaccessibles aux véhicules de collecte.

Il existe plusieurs modes de fonctionnement pour cette prestation sur le territoire :

- par les équipes de l'agglomération Cannes Pays de Lérins en régie sur les communes de Cannes, Le Cannet et Mougins ;
- par des opérateurs privés sur les communes de Mandelieu-La Napoule et Théoule-sur-Mer.

**79 179 tonnes d'ordures ménagères
collectées***

493,2 kg d'OM par habitant*

**10 624 tonnes d'emballages et de
papiers collectées**
66,2 kg de tri par habitant

* Tonnages collectés + résidus de balayage



BRAVO !

+ 195 tonnes de tri par rapport à 2018

Les opérateurs de collecte intervenant sur le territoire Cannes Lérins (hors encombrants)

**OPERATEUR PRIVE
VEOLIA**

415 chemin de Saint Cassien- Mandelieu

Nombre d'agents : 36

Nombre de véhicules : 12

Nombre de tournées par semaine : 11

- **Collecte OM + déchets recyclables + encombrants + déchets verts + cartons des professionnels** sur Mandelieu-la Napoule.
- **Collecte OM + déchets recyclables** sur Théoule-sur-Mer
- **Collecte du papier** sur Le Cannet et Mougins
- **Collecte du verre** sur les 5 communes en PAV



MOUGINS

Chemin de la Plaine Mougins

Nombre d'agents : 25

Nombre de véhicules : 16

Nombre de tournées par semaine : 31

Activités spécifiques : Collecte OM + Déchets recyclables + verre des CHR

(CHR : Commerçants Hôteliers
Restaurateurs)

LE CANNET

Chemin de l'Aubarède Le Cannet

Nombre d'agents : 36

Nombre de véhicules : 17

Nombre de tournées par semaine : 36

Activités spécifiques : collecte des OM + Déchets recyclables (+ encombrants)

CANNES

14 rue Paul Négrin- Cannes la Bocca

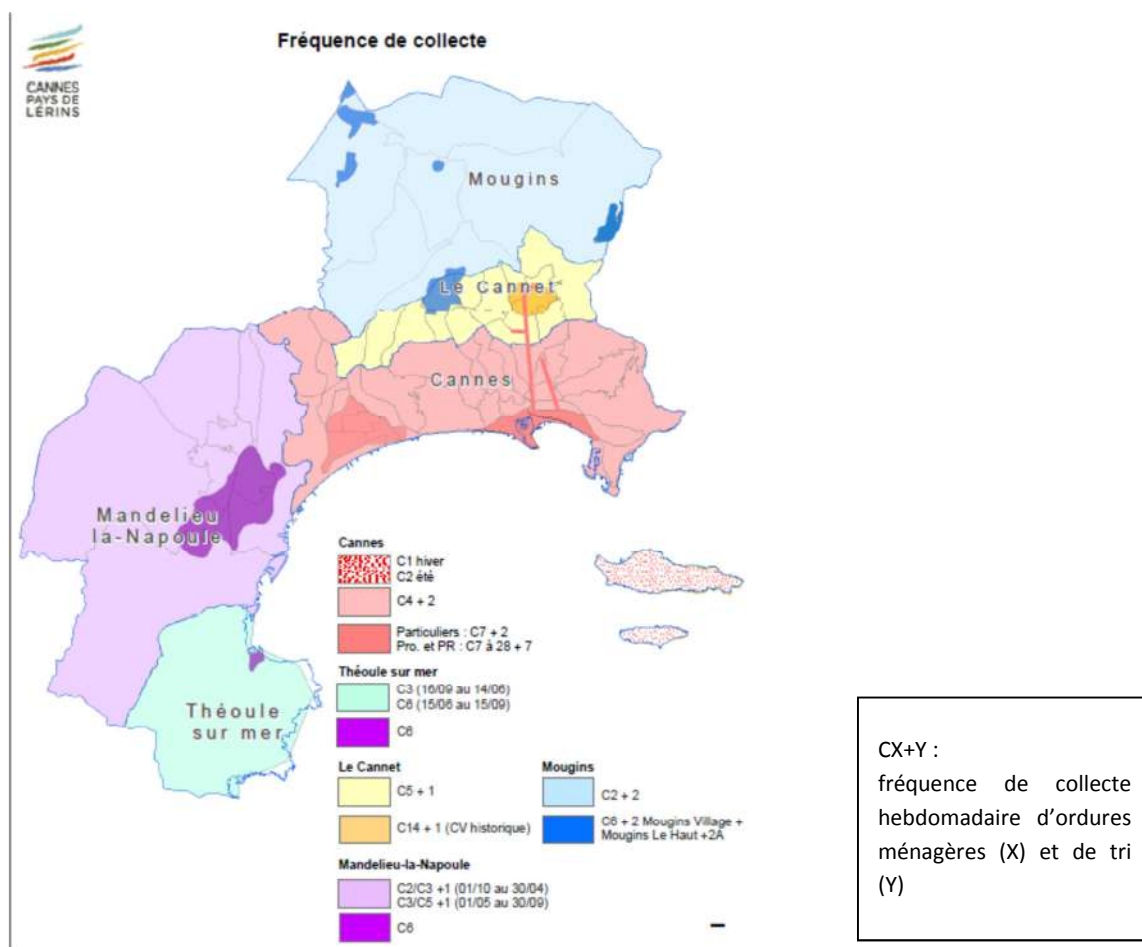
Nombre d'agents : 103

Nombre de véhicules : 34

Nombre de tournées par semaine : 138

Activités spécifiques : collecte des OM et Déchets recyclables

Fréquence de collecte des ordures ménagères et déchets recyclables en porte à porte



FREQUENCES ET JOURS DE COLLECTE DES PARTICULIERS

	Fréquence hebdomadaire de collecte	Jours de collecte OM	Jours de Collecte Tri
CANNES	4 OM + 2 CS	Lundi mercredi, jeudi samedi	Mardi et vendredi
LE CANNET	5 OM + 1CS	Lundi mardi jeudi vendredi samedi	Mercredi
MANDELIEU LA NAPOULE	Du 1/10 au 30/04 2 OM + 1 CS Du 1/05 au 30/09 3 OM + 1 CS	Selon secteur	Soit mardi, mercredi, jeudi ou vendredi selon le secteur
MOUGINS	2 OM + 2 CS	Lundi et jeudi ou Mardi et vendredi	Mercredi et samedi
THEOULE SUR MER	Du 16/09 au 14/06 3 OM + 1 CS Du 15/06 au 15/09 C6 OM + 1 CS	Lundi, mercredi, vendredi ou Mardi, jeudi et samedi	Mercredi (en PAV)

OM : Ordures Ménagères

CS : Collecte Sélective

COLLECTE DES CENTRES VILLES

Les centres villes sont collectés une à plusieurs fois par jour en fonction des besoins de l'activité et ce, tous les jours.

COLLECTE DU VERRE

La collecte du verre est réalisée :

- en point d'apport volontaire pour l'ensemble des usagers ;
- en porte à porte pour les cafés-hôtels-restaurants des centres villes de Cannes, Mandelieu-La Napoule et Mougins (village).

**5 341 tonnes de
verre collectées**

**33,3 kg de verre par
habitant**

LA COLLECTE DU VERRE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Les usagers disposent de 280 bornes d'apport volontaire de verre : 188 colonnes aériennes et 92 conteneurs enterrés. La collecte est effectuée par un prestataire privé, VEOLIA, sur l'ensemble du territoire.

Pour assurer le bon état de fonctionnement et de propreté du parc, la maintenance et le nettoyage sont assurés:

- Par la société SEA-ASSAINISSEMENT (VEOLIA) sur le territoire de Cannes dans le cadre d'un marché depuis 2015 ;
- En régie par l'équipe « mobiliers de collecte » sur le reste du territoire.

**280 points de
collecte du verre**

**3 732 tonnes de
verre collectées en
PAV**

**23,2 kg de verre par
habitant en PAV**



Colonne à verre aérienne



Colonne à verre enterrée

LA COLLECTE DU VERRE EN PORTE A PORTE CHEZ LES PROFESSIONNELS (Cafés-Hôtels-Restaurants)

La collecte en porte à porte chez les professionnels est réalisée :

- Par un prestataire privé, SEA-ASSAINISSEMENT (VEOLIA,) sur les centres villes de Cannes et Mandelieu ;
- En régie sur le village de Mougins.

951 Conteneurs à verre

1 609 tonnes de verre collectées en PAP



BRAVO !

+ 100 tonnes par rapport à 2018

La collecte est réalisée :

- A Cannes :
 - Le mardi et le vendredi, à partir de 8h30, pour le centre-ville
 - Le lundi et le jeudi, à partir de 8h30, pour La Bocca, République et autres producteurs.

Des collectes supplémentaires sont planifiées pendant les congrès et les manifestations.

Un calendrier de collecte sur support magnétique est distribué à l'ensemble des producteurs en début d'année.

- A Mandelieu-La Napoule :
 - le mardi et/ou le vendredi selon le gisement, à partir de 6h00.
- A Mougins :
 - Le lundi et le jeudi,
 - Le mardi et le vendredi.



Collecte rue Félix Faure - Cannes



Un petit geste pour une grande cause

En 2019, la C.A.C.P.L. a versé à la Ligue contre le Cancer 9 400 € au titre des tonnages 2018 collectés à Cannes (3.05 €/t). Avec UNIVALOM pour les 4 autres communes, ce sont 16 265 € que le territoire a versé à la Ligue contre le Cancer.

COLLECTE DES TEXTILES

En 2019, les usagers pouvaient déposer leurs vêtements, chaussures et différents textiles dans 75 bornes réparties sur 68 sites.

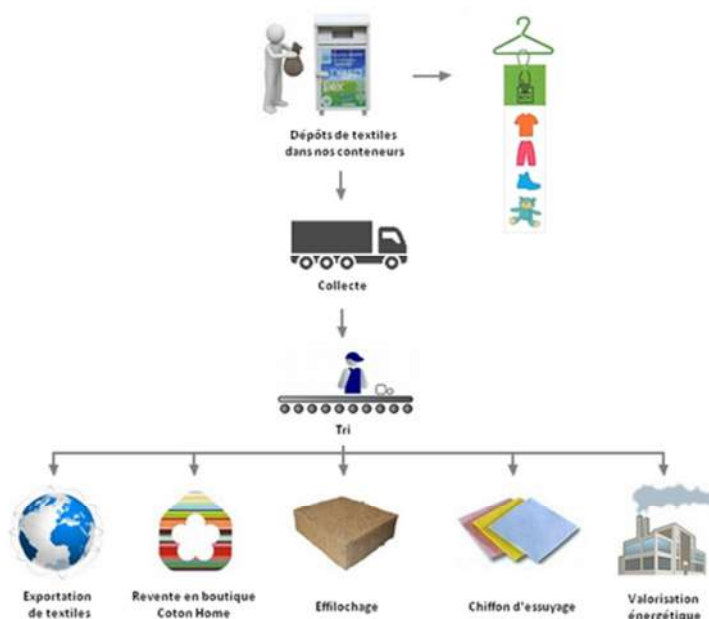


75 bornes
540 tonnes de textiles collectés

Les déchets textiles collectés sont ensuite triés, réutilisés ou recyclés selon leur état. 97% des textiles collectés sont recyclés :

- Environ 60 % des vêtements sont revendus soit directement dans des boutiques solidaires en France soit expédiés à l'étrangers en vêtements d'occasion ;
- Environ 22 % sont recyclés en chiffons d'essuyage ;
- 15% constitués des matières laineuses naturelles ou synthétiques sont destinés à l'effilochage pour la production de feutrine ou à la filature pour les matières naturelles.

Les 3 % de refus sont valorisés en Combustible Solide de récupération(CSR).



Trois associations sont présentes sur le territoire de l'agglomération : Montagn'Habits, Le Relais et Eco textile.

REPARTITION DES BORNES TEXTILES SUR LE TERRITOIRE PAR ASSOCIATION

	CANNES	LE CANNET	MANDELIEU	MOUGINS	THEOULE	TOTAL
Montagn'habits	37	6	7	7	1	58
Le Relais			3	9		12
Eco textile			5			5

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont des déchets provenant de l'activité des ménages qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte usuelle des ordures ménagères et nécessitent un mode de gestion particulier.

Cannes Pays de Lérins organise leur collecte sur tout le territoire. Cette collecte est effectuée par les communes de **Cannes** et **Mougins** sur leur territoire via un mandat de gestion provisoire.

5 622 tonnes d'encombrants collectées

35kg par habitant

A **Mandelieu-La Napoule**, la collecte est effectuée par un prestataire, Sud Est Assainissement – Véolia.

Le ramassage en porte à porte est effectué les 2^{ème} et 4^{ème} lundis du mois (et 5^{ème} si 5 lundis dans le mois).

Sur les communes de **Théoule-sur-Mer** et **Le Cannet**, la collecte est effectuée en régie sur prise de rendez-vous :

- Théoule-sur-Mer : les jeudis et vendredis
- Le Cannet : du lundi au samedi matin

COLLECTE DES DECHETS VERTS

Les déchets verts sont les restes de végétaux provenant de l'entretien des jardins et de la taille des haies : branches coupées ou mortes, feuilles, tontes de gazon, fleurs fanées, ...

Une collecte des déchets verts est réalisée en porte à porte uniquement sur la commune de Mandelieu-La Napoule. Elle est effectuée par un prestataire, la société Sud Est Assainissement – Véolia, en porte à porte les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois (et 5^{ème} si le mois en comprend un).

Les habitants des autres communes peuvent se rendre en déchèteries.

512 tonnes de déchets verts collectées en porte-à-porte

22,59 kg par Mandolocien

COMMUNICATION ET ACTIONS DE PROXIMITE

Afin d'améliorer la qualité et la quantité des déchets triés, la direction Relation aux Usagers et Qualité contrôle et sensibilise au quotidien les usagers avec notamment ses ambassadeurs du tri présents sur le terrain. Cette direction traite également les doléances (mail, téléphone, courrier) en lien avec les autres directions de la collecte.

CHIFFRES CLES DU SERVICE DE PROXIMITE en 2019 :

- **1 013 médiations terrains** réalisées ;
- **6 977 doléances** par mails et téléphones traitées ;
- **345** courriers envoyés.
- **9 nouvelles** conventions de collecte.
- **52** flyers d'information.
- **29 caractérisations** réalisées sur les emballages ménagers de l'ensemble du territoire de l'Agglomération ;
- **83 précollectes de tri sélectif** effectuées sur l'ensemble du territoire de l'Agglomérations Cannes Pays de Lérins.

Renforcement de l'équipe des Ambassadeurs du tri :

En 2019, quatre ambassadeurs du tri Univalom ont été mis à disposition de l'Agglomération afin de renforcer l'équipe déjà en place et ainsi permettre d'assurer plus de missions sur le terrain sur les communes de La Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer.

SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC :

- **Visites du centre de tri :** En 2019, 22 visites ont été organisées et 350 personnes ont pu bénéficier de cette visite dont 111 élèves du collège au lycée.



Vous souhaitez visiter le centre de tri ?

Contactez les Ambassadeurs de Tri par téléphone au 04 89 82 20 22 ou par mail :

collecte@cannespaysdelerins.fr

- **Stand de prévention déchets** : Sur le territoire de l'agglomération Cannes Pays de Lérins, ce n'est pas moins de 64 stands et sensibilisations grand public (stand marché, manifestations, camping,...) qui ont été tenus en faveur de la sensibilisation au tri des emballages, de la prévention déchets, du zéro déchet et du compostage par les ambassadeurs du tri collecte de l'Agglomération.



Centre de loisirs les petits copains à Mandelieu



Le marché Place Jeanne d'Arc à Mandelieu.

- **Sensibilisation des campings** : 6 campings ont été sensibilisés sur les communes de Cannes, Mandelieu-La Napoule et Le Cannet. Les ambassadeurs du tri ont tenu des stands et sensibilisés une trentaine de touristes en effectuant des animations auprès des enfants sur le thème du tri des déchets, de la prévention etc...



- Continuité de l'opération « **Pas de Vacances pour le tri** » sur le littoral cannois : distribution de 7 corbeilles de tri à l'ensemble des kiosques de bord de mer. Chacun des 41 kiosques cannois est maintenant doté d'une corbeille de tri des emballages en plastique afin de sensibiliser les touristes au tri sélectif. Un sticker informatif est apposé sur chacune d'entre elles et porte le slogan « PAS DE VACANCES POUR LE TRI ! ».



- **Triage au sort du 1er au 28 avril 2019** : L'Agglomération Cannes Pays de Lérins a réédité en 2019 la manifestation « Triage au sort », sur l'ensemble du territoire communautaire. L'objectif est de sensibiliser les citoyens au tri des emballages ménagers. Ce jeu concours organisé en partenariat avec CITEO, le Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets (SMED06) et l'entreprise PAPREC s'est déroulé du 1er au 28 avril 2019. 52 commerçants ont été partenaires de cette initiative en faveur du tri en offrant des cadeaux. Il s'agit d'un geste responsable qui a permis à plus de 150 personnes de recevoir un lot le 12 juin 2019 en présence de Monsieur Franck CHIKLI, 5^{ème} Adjoint de la Ville de Cannes.

○ V



e

*Lauréat du jeu concours 2019

- **Renouvellement de l'affichage des bornes enterrées et aériennes** : L'ensemble des affiches sur les bornes enterrées et les bornes aériennes ont été mises à jour sur les 4 communes de l'Agglomération (cette opération sera conduite sur le territoire de la commune de Le Cannet en 2020).



- **Collecte des sapins de Noël en 2019 à Cannes** : **783 sapins** ont été collectés. **Le sapin de Noël** fait partie intégrante des fêtes de fin d'année. Afin qu'il puisse lui aussi être recyclé et entrer dans un cycle de tri vertueux et être transformé en compost, plusieurs collectes spécifiques ont été organisées en janvier 2019, pour un total de 783 sapins collectés sur le territoire de la ville de Cannes. En décembre 2019, la C.A.C.P.L. a souhaité étendre cette collecte de proximité sur l'ensemble de son territoire afin d'en faire bénéficier l'ensemble de ses administrés dès janvier 2020.



- **Collecte et recyclage de jouets d'occasion en collaboration avec Eco-système et Emmaüs du 16 au 24 Novembre 2019** : 31 points de collecte répartis sur les 5 communes de la C.A.C.P.L. : Mairies, Mairies annexes, médiathèques, piscine, salle de spectacle, hôpital,...
Après 9 jours de collecte de jouets, 20 m³ de jouets ont été récoltés et confiés à la Communauté Emmaüs de Nice. Tous les jouets ont été acceptés, qu'ils soient électriques, électroniques, en bois, de société, de construction, peluches, poupées, etc.
Dès réception, la Communauté Emmaüs de Nice trie, complète ou répare les jouets. Après avoir fait peau neuve, ces derniers sont remis en rayon à petit prix dans la boutique solidaire de l'association, ou offerts aux familles les plus modestes.
Les jouets électriques ou électroniques non réparables sont quant à eux pris en charge par Eco-systèmes pour être dépollués et recyclés dans le strict respect des normes environnementales.



Points de collecte Jouets 2019

SENSIBILISATION DES PUBLICS SCOLAIRES

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2019, la C.A.C.P.L., en partenariat avec l'association Méditerranée 2000, a étendu cette prestation de sensibilisation scolaire, initialement présente sur Cannes, à l'ensemble des établissements scolaires et périscolaires du territoire.

C'est donc 95 classes de maternelle/primaire qui se sont inscrites à ce programme, soit 2 254 élèves, et 8 collèges/lycées, soit 141 élèves, qui ont été sensibilisés en 2019 à la prévention déchets ou au compostage ou au gaspillage alimentaire ou au tri sélectif.

SECURITE DES ACTIONS DE COLLECTE

La sécurité des agents de la C.A.C.P.L., quelle que soit leur affectation, reste une priorité quotidienne qui passe par de nombreuses actions concrètes en sus des dotations en EPI (Equipement de Protection Individuelle) de chacun et des contrôles réglementaires des véhicules utilisés.

Les Points sécurité

La sensibilisation permanente aux dangers et donc aux risques encourus est assurée notamment au cours de points sécurité.

Thèmes notamment abordés en 2019 :

- Bilan des accidents 2018
- Gestes et postures
- Port de la ceinture de sécurité
- Introduction d'objets dangereux sur le lieu de travail et récupération interdite
- Port des EPI

Chiffres clés 2018-2019

Les accidents de service (*hors accidents de trajet*)

Service	Effectif	Nombre AT	Nombre jours AT	Taux Fréquence*	Taux Gravité*
Collecte 2018	172,76	36	1210,5	114,5	3,84
Collecte 2019	183	40	1749	120	5,25

***Taux de Fréquence** : Cet indicateur représente le nombre d'accidents avec arrêt, par million d'heures payées

***Taux de gravité** : Cela correspond au nombre de jours d'arrêt /millier d'heures travaillées.

En nombre d'accidents, la filière technique est celle qui concentre le plus grand nombre d'accidents avec une hausse de 11 % en 2019 par rapport à 2018.

Comparaisons sur les données et les indicateurs

Source CNAMTS/DRP 2018

A titre de comparaison, les résultats statistiques sur la sinistralité 2018 du risque accident de service présentés suivant le code NAF 38 « Collecte, traitement et élimination des déchets », présentent un taux de fréquence de 39,1 et un taux de gravité de 3.

Source Banque nationale de Données (Rapport statistique du secteur territorial 2018 – Toutes filières confondues) Taux fréquence des accidents de service : 23,3 Taux de gravité : 1,0

Les résultats en matière de sécurité ne sont donc pas satisfaisants et des mesures doivent être prises sans délai pour diminuer, en nombre et en gravité, les accidents du travail.

Les accidents de service et de trajet selon les éléments matériels

85,5% des accidents (76% en 2018) ont occasionné des atteintes ostéo-articulaires et/ou musculaires (entorse, douleur d'effort, ...), dont 65% occasionnées par le port de charges lourdes, des torsions du corps et des postures contraignantes (port de containers, sacs d'OM...) et 32% occasionnées lors de la montée/descente du marchepied de la benne à ordures ménagères et/ou par des problèmes de réception sur chaussée dégradée.

Aucune maladie professionnelle déclarée en 2019 à la C.A.C.P.L.

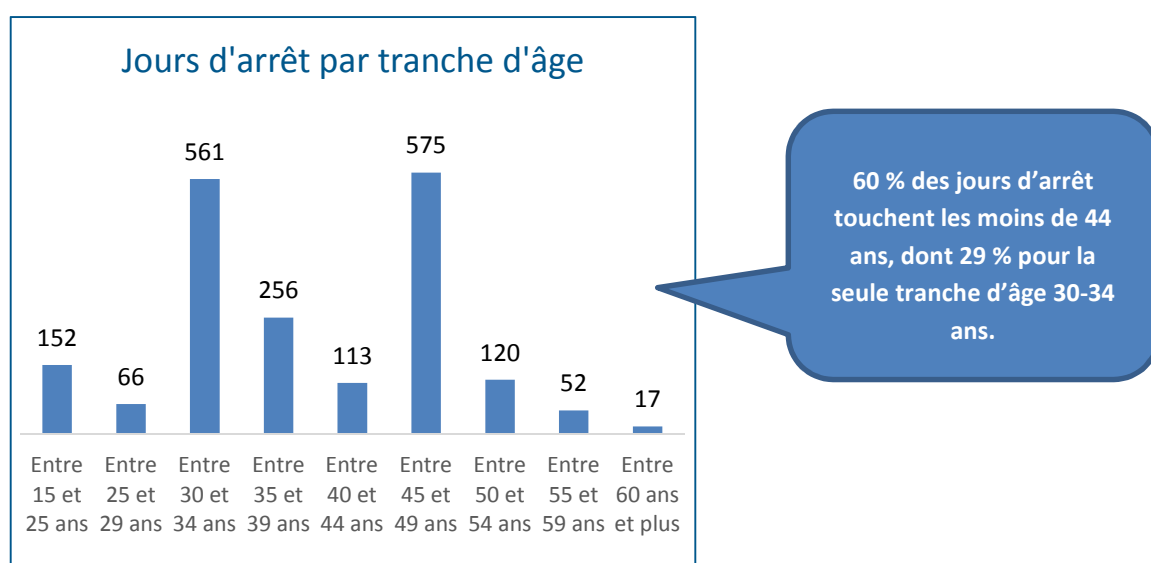
Éléments matériels	Nombre AT	Nombre jours d'arrêt
Agression - Violence	2	0
Chute de plain-pied	4	174
Véhicules et engins	2	106
Objets ou personnes en cours de manipulation ou transport manuel	36	1075
Objets, masses, particules en mouvement accidentel	1	0
Autre	1	0
Chutes avec dénivellation	6	154
Accessoire de levage, amarrage et préhension	3	403
Total général (Tout service confondu)	55	1912

L'analyse des accidents, de leurs causes et de leurs effets, est la première étape du plan d'action de réduction des accidents du travail. Elle permet de mettre un plan d'action adapté aux risques encourus. Cette analyse est intégrée dans le Document Unique.

Un exemple des mesures prises à l'issue de cette analyse : désormais, tout accident lié à des Troubles Musculo Squelettiques (TMS), impliquera l'inscription à une session de sensibilisation aux TMS.

Les accidents de service par tranche d'âge

La priorisation des actions sur les populations concernées est elle aussi issue de l'analyse des données. Le graphique ci-dessous montre ainsi que les démarches de sensibilisation doivent être renforcée auprès des populations les plus jeunes.



La tranche d'âge des moins de 44 ans représente 32 % des effectifs de la C.A.C.P.L.. L'âge moyen des agents de la collectivité est de 44,26 ans.

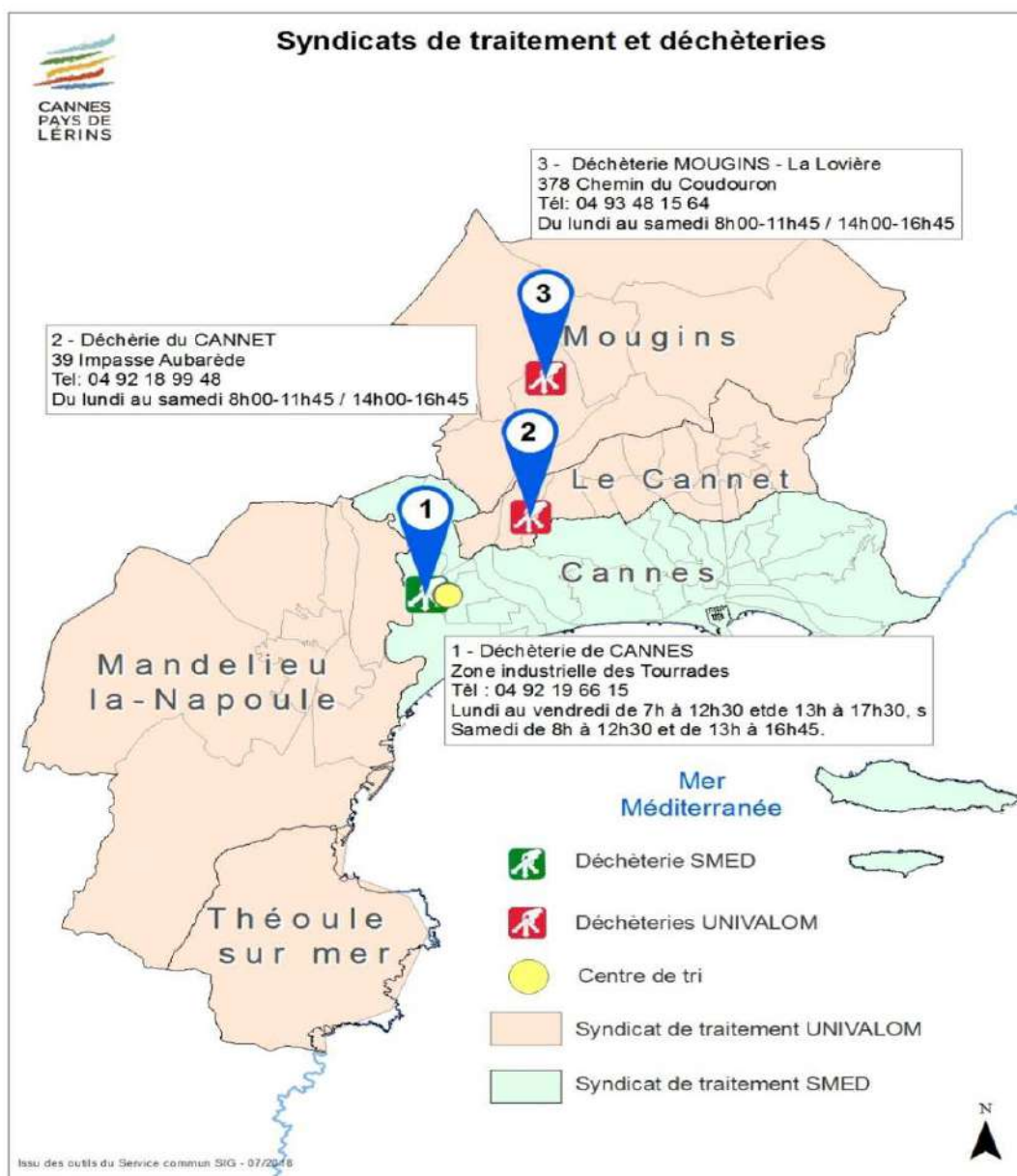
Le rapport annuel 2018 de l'Assurance Maladie sur les risques professionnels, précise que la moyenne du nombre de jours d'arrêt des accidents du travail, augmente lorsque la victime a moins de 42 ans ou plus de 62 ans, de respectivement 3.5 et 1 jour par année passée.

La C.A.C.P.L. a donc prévu pour 2020 la mise en place d'un plan d'action Sécurité qui doit inverser la tendance et donc réduire significativement le nombre d'accidents du travail et leur gravité.

TRAITEMENT DES DECHETS

L'Agglomération a transféré la compétence traitement des déchets dont la gestion de ses déchèteries à deux syndicats :

- UNIVALOM assure le traitement des déchets produits sur les territoires de Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer, et exploite les déchèteries de Le Cannet et de Mougins ainsi que le quai de transfert de Le Cannet ;



- Le SMED06 assure le traitement des déchets produits sur le territoire de Cannes et exploite la déchèterie et les quais de transfert de cette commune.

TONNAGES COLLECTES

Malgré un contexte de reprise de la consommation et donc de la production de déchets depuis 3 ans, l'agglomération réussit grâce à son engagement dans des opérations comme « Cliiink » ou « Zéro Déchets », à stabiliser la production des ordures ménagères et à poursuivre l'amélioration de la captation des emballages et des textiles. Le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas, la C.A.C.P.L. va s'attacher à développer ses actions dans ce domaine.

TONNAGES COLLECTES PAR CANNES LERINS (hors déchèteries)

Flux	2017	2018	2019	kg/hab./an	Evo. 2018/2019	
OMR ¹	78 615	79 138	79 179	493,2	0,05%	→
EMR ²	9 627	9 974	10 212	63,6	2,39%	↑
JMR ³	423	495	412	2,6	-16,77%	↓
Verre	5 182	5 300	5 341	33,3	0,77%	→
dont PAV ⁴	3 792	3 790	3 732	23,2	-1,53%	↓
dont CHR ⁵	1 390	1 509	1 609	10,0	6,63%	↑
Encombrants	5 180	5 422	5 622	35,0	3,69%	↑
Textiles	491	514	540	3,4	5,06%	↑
Déchets verts ⁶	495	494	512	3,2	3,64%	↑
TOTAL	96 728	98 716	99 794	621,5	1,09%	

(1) Ordures Ménagères Résiduelles - comprend les résidus de balayage

(2) Emballages Ménagers Recyclables

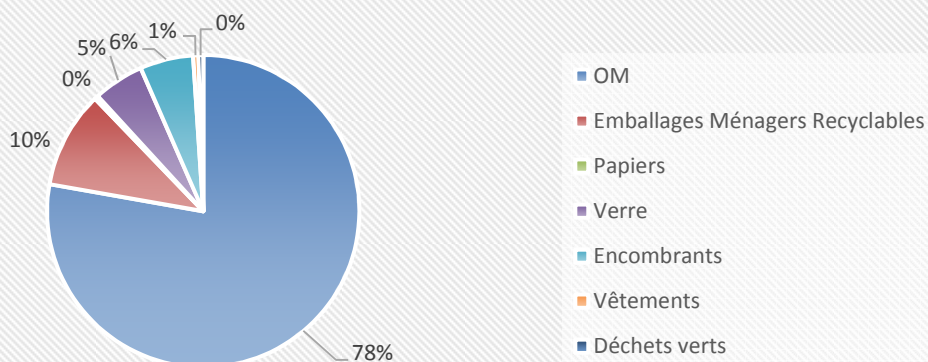
(3) Journaux-Magazines-Revues

(4) Point d'Apport Volontaire

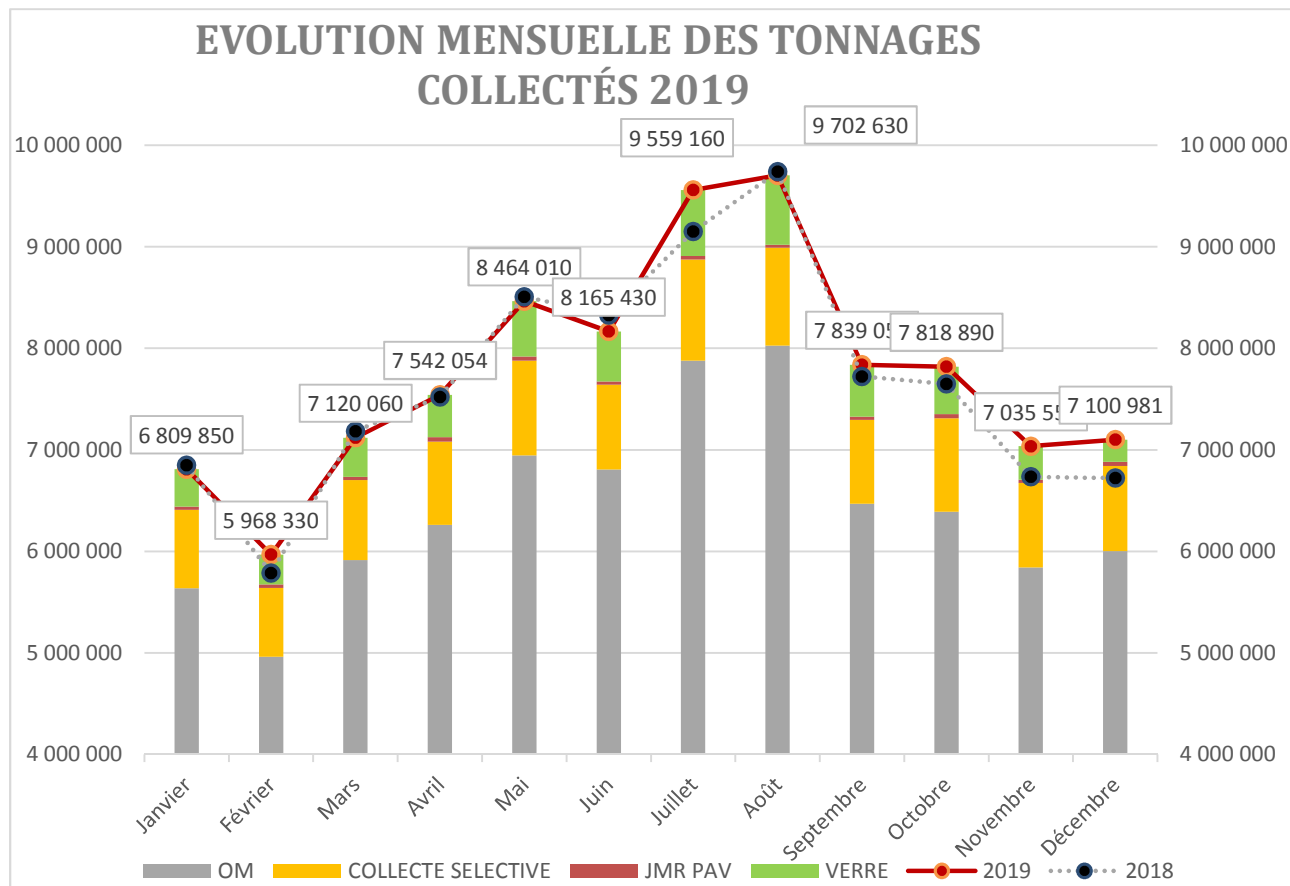
(5) Cafés-Hôtels-Restaurants : prestation réalisée sur Cannes, Mandelieu-La Napoule et Mougins

(6) Collecte réalisée uniquement sur Mandelieu-La Napoule

Répartition des tonnages des déchets ménagers collectés en 2019 (hors déchèteries)



Evolution mensuelle des tonnages par flux



Les tonnages collectés sont fortement soumis aux variations saisonnières, tourisme de loisirs et congrès, notamment sur la frange littoral.

TONNAGES COLLECTES EN DECHETERIES SUR LE TERRITOIRE CANNES LERINS (TONNES/AN)

		Encombrants	Déchets verts	Gravats propres	Gravats sales	Bois	Ferrailles	DEEE ¹	Carton	DDM ²	Mobilier
2017		14 539	17 333	5 158	1 851	4 951	1 117	731	558	281	442
dont	Cannes	8 019	6 375	4 090	1 042	2 662	857	402	286	181	276
	Le Cannet	1 785	3 656			1 151	117	177		40	
	Mandelieu- La Napoule	1 744	1 544	243	802	310	39	62	246	25	
	Mougins	2 780	5 758	825	7	828	104	90	26	35	166
2018		10 043	15 029	4 959	1 221	3 539	1 475	691	513	225	1 853
dont	Cannes	4 616	6 748	4 546	937	1 805	894	420	226	142	1 438
	Le Cannet	849	2 302			971	262	158		31	
	Mougins	2 134	5 488	413	283	751	316	113	19	52	415
2019		8 755	15 358	5 807	973	3 238	1 444	829	269	326	2 684
dont	Cannes	5 319	7 218	4 831	38	1 964	872	477	228	223	1 617
	Le Cannet	1 093	2 049	345	554	454	227	212	28	40	584
	Mougins	2 343	6 091	631	381	820	345	140	13	63	483

APPORT EN DECHETERIES SUR LE TERRITOIRE CANNES LERINS EN KG/HABITANT

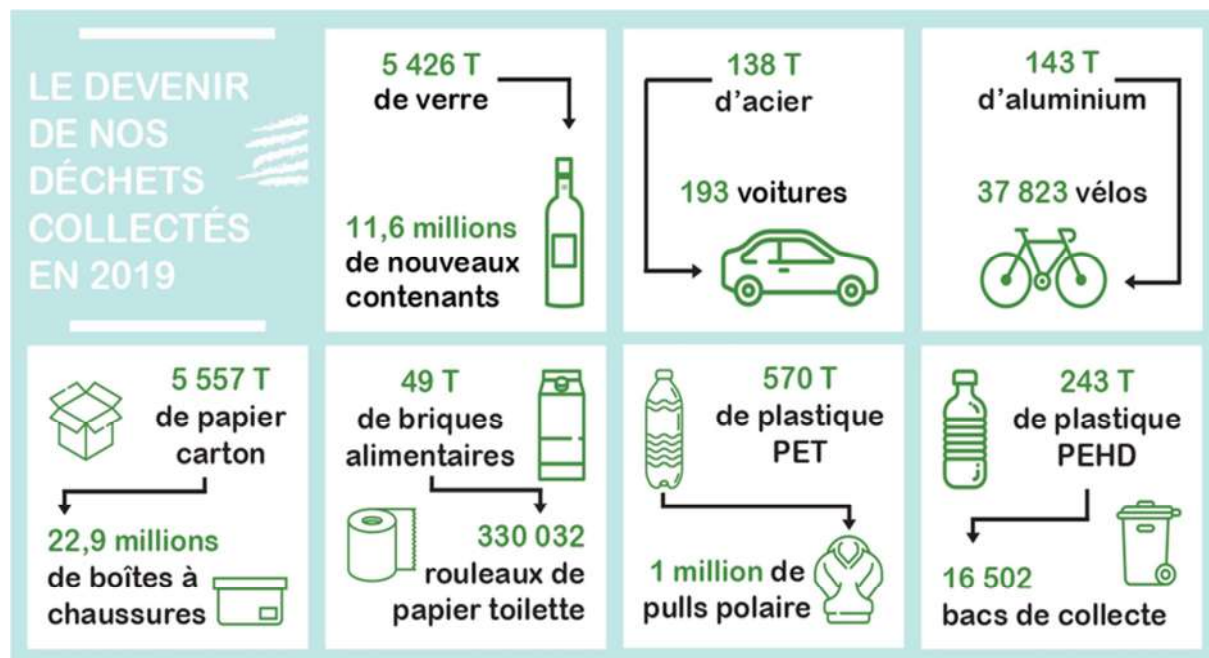
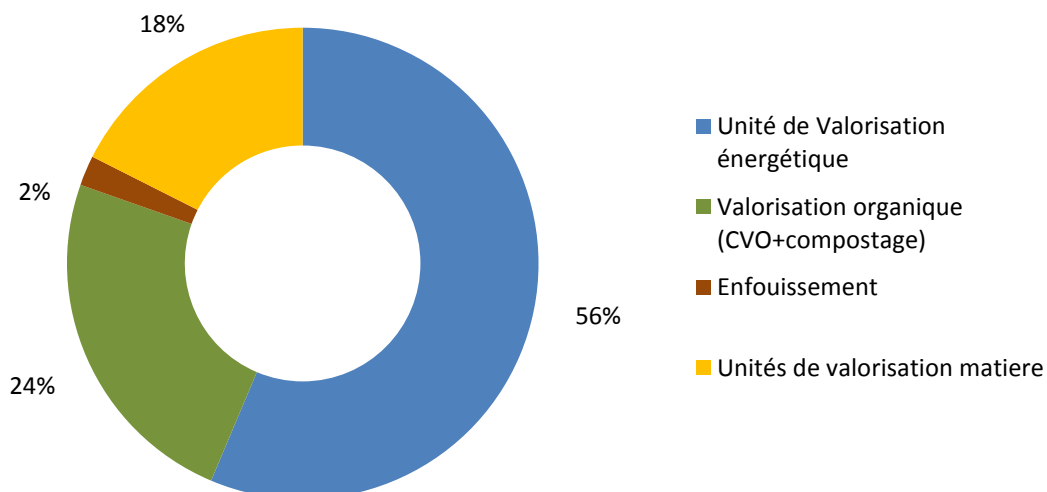
		Encombrants	Déchets verts	Gravats propres	Gravats sales	Bois	Ferrailles	DEEE ¹	Carton	DDM ²	Mobilier
2017		91,5	109,1	32,5	11,7	31,2	7,0	4,6	3,5	1,8	2,8
2018		63,2	94,6	31,2	7,7	22,3	9,3	4,4	3,2	1,4	11,7
2019		54,5	95,7	36,2	6,1	20,2	9,0	5,2	1,7	2,0	16,7

1 / DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

2/ DDM : Déchets Dangereux de Ménages (bouteilles de gaz, extincteurs, pneus, piles, batteries, Déchets Médicaux de Soins, huiles alimentaires et de vidanges,...)

DEVENIR DES TONNAGES COLLECTES

Répartition des déchets collectés par type de traitement en 2019 (hors encombrants)



LES INDICATEURS FINANCIERS

Selon le code général des collectivités territoriales (art. D2224-1 et suivants), modifié récemment par le décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015, les indicateurs financiers à retracer dans le rapport sont :

- le montant annuel global des dépenses du service et les modalités de financement ;
- le montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises sur contrat.

Méthodologie :

Toutes les données financières sont extraites de la comptabilité 2019 et 2020, et retracées dans la fonction M14 812.

Depuis 2018, la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins déclare sa matrice des coûts sur le site dédié de l'ADEME. La matrice des coûts est un cadre de présentation des coûts du service public de gestion des déchets élaboré par l'ADEME en collaboration avec ses partenaires locaux.



Un retraitement comptable a été opéré sur les données du compte administratif 2019 :

- les charges rattachées afin d'intégrer le montant de la facturation réelle du mois de décembre 2019 ;
- les coûts d'utilisation des véhicules des pools municipaux ont été intégrés en 2019 ;
- les recettes 2019 incluent les derniers acomptes perçus en 2020.



COUT DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS

RAPPEL : le service d'élimination des déchets ménagers de la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins est organisé :

- en régie pour les communes de Cannes, Le Cannet et Mougins ;
- en prestation externe pour les communes de Mandelieu-La Napoule et Théoule-sur-Mer.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la compétence d'élimination et de traitement des déchets a été transférée à la communauté d'agglomération de Cannes Pays de Lérins (C.A.C.P.L.).

La C.A.C.P.L. l'a déléguée au 1^{er} février 2014 au Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets (S.M.E.D.) pour la commune de Cannes et à UNIVALOM pour les communes de Le Cannet, Mougins, Mandelieu-La Napoule et Théoule-sur-Mer.

COUT DETAILLE

La décomposition des coûts est la suivante (montant en €):

Le coût global du service tient compte :

- ⊕ d'une part, d'une forte quantité de déchets collectés due aux variations touristiques saisonnières et aux manifestations à résonance internationale. Ainsi afin d'avoir un coût global cohérent avec le surplus de population, la population INSEE 2017 de 160 557 habitants est multipliée par l'IAT (Indice d'Activité Touristique). La population moyenne pondérée est de 206 670 habitants.
- ⊕ d'autre part, de la large palette de services mise en place, avec des méthodes et des fréquences appropriées à chaque type de déchets et à chaque zone.

TOTAL COLLECTE	34 642 K€
• Collecte	28 014
• Charges de structure	3 269
• Pré Collecte	2 481
• Prévention	663
• Communication	215
TOTAL TRAITEMENT	17 740 K€
• Coût SMED	13 103
• Coût UNIVALOM + Comp. option.	5 795
• Coût STMI	75
• Recettes liées au traitement	- 1 233
COUT AIDE	52 381 K€

La prestation de collecte des déchets est effectuée :

- ⊕ 79% en régie (dont 57% en dépenses de personnel) ;
- ⊕ 21% en prestations de services.

FOCUS SUR LES PRESTATIONS DE COLLECTE

Depuis le transfert de compétence en janvier 2017, les prestations de collecte ont été maintenues et certains nouveaux marchés ont été réalisés (renouvellement des marchés échus), pour un montant global de 3 724 k€.

Les prestations de collecte sont détaillées comme suit :

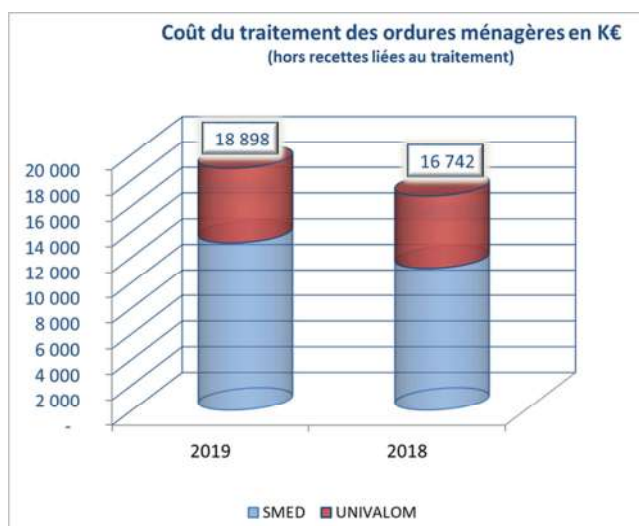
PRESTATIONS DE COLLECTE	PRINCIPAUX PRESTATAIRES	REALISE 2019
LOT 4 COLLECTE AU PORTE A PORTE DES DECHETS MENAGERS ASSIMILES	SUD EST ASSAINISSEMENT	2 759 827 €
LOT 5 COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE DU VERRE ET DES RECYCLABLES	SUD EST ASSAINISSEMENT	308 160 €
COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE THEOULE SUR MER	SUD EST ASSAINISSEMENT	271 357 €
COLLECTE EN PORTE A PORTE DU VERRE PRODUIT PAR LES COMMERCANTS, HOTELS, RESTAURATEURS, ET LES ECOLES SUR LE TERRITOIRE DE LA C.A.C.P.L.	SUD EST ASSAINISSEMENT	150 444 €
LOT 1 COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	SUD EST ASSAINISSEMENT	85 716 €
LOCATION LONGUE DUREE BOM 26 T AVEC GRUE SANS CHAUFFEUR	FAUN ENVIRONNEMENT	65 934 €
LOT 2 COLLECTE DU VERRE EN PORTE A PORTE TERRITOIRE CANNES	SUD EST ASSAINISSEMENT	60 643 €
TRANSPORT PAR EAU DE MATERIEL SUR L'ILE ST HONORAT POUR LA C.A.C.P.L.	GPT CMLSH ET PLANARIA	13 090 €
LOT 3 PRESTATION DE LAVAGE ET DESINFECTION DES BACS ROULANTS DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS DE LA VILLE DE THEOULE	SUD EST ASSAINISSEMENT	5 097 €
TRANSPORT PAR EAU DE MATERIEL SUR L'ILE ST HONORAT	COMPAGNIE MARITIME LERINS ABBAYE DE LERINS	4 675 €
TOTAL PRESTATIONS DE COLLECTE		3 724 942 €

COMPETENCE TRAITEMENT DES DECHETS

Depuis le 1er janvier 2014, la compétence d'élimination et de traitement des déchets a été transférée à la Communauté d'Agglomération de Cannes Pays de Lérins (C.A.C.P.L.). Le 1er février 2014, la C.A.C.P.L. a adhéré au Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets (S.M.E.D.) pour la compétence n°1 relative au traitement des déchets ménagers et assimilés, aux opérations de transport, de stockage et de tri ainsi qu'à la création et à la gestion des quais de transfert des déchets et des déchèteries pour le territoire de la commune de Cannes et à UNIVALOM pour le traitement des déchets ménagers et assimilés et pour la gestion des déchèteries pour le territoire des communes de Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer.

A cet effet, la C.A.C.P.L. verse :

- une contribution au S.M.E.D. qui s'élève à 13 103 k€ en 2019 contre 11 119 k€ (dont 618 k€ de subvention d'équipement) en 2018, soit en hausse de + 18%. La dépense supplémentaire constatée en 2019 s'élève à 1 984 k€ ;
- une contribution à UNIVALOM qui s'élève à 5 795 k€ (dont 1 077 k€ de subvention d'équipement pour travaux) en 2019 contre 5 623 k€ en 2018, soit en hausse de +3%. La dépense supplémentaire constatée en 2019 s'élève à 172 k€.



Cette hausse de contribution s'explique à la fois par la hausse de tarification du traitement des ordures ménagères par le SMED (142.53 € HT/ tonne (hors TGAP) en 2018 à 166.88 € HT/ tonne (hors TGAP) en 2019), mais également par la hausse du coût de traitement des emballages (+35 %).

Concernant les recettes liées au traitement des déchets, la C.A.C.P.L. a repris la gestion des contrats de soutien au tri (Eco emballages, Eco folio, etc.) et les ventes de matériaux que la ville de Cannes a transféré, elle en perçoit donc les recettes associées.

En 2019, le montant des recettes s'est élevé à 1 227 k€, contre 1 219 k€ en 2018. Il est précisé que les montants des recettes 2019 intègrent les derniers acomptes encaissés sur l'exercice N+1 au titre de la gestion N.

Il convient de rajouter aux recettes, le montant des pénalités perçues sur les marchés soit 4 900 €.

En définitive, le coût net global de la compétence traitement pour le territoire de la C.A.C.P.L. s'élève à 17 740 k€.

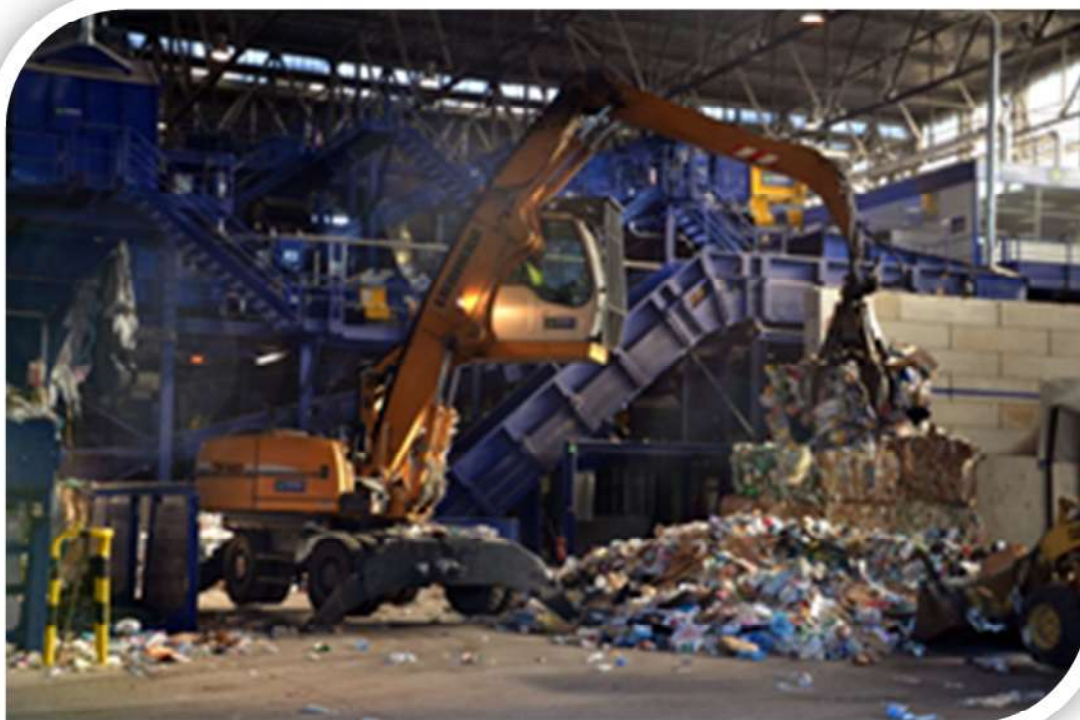
PRIX MOYEN A LA TONNE

Le volume total de tonnages de déchets évacués en 2019 représente 133 343 tonnes.

Dans le tonnage sont compris les ordures ménagères, les déchets issus de la collecte des résidus urbains, les encombrants collectés par Allo Mairie+, les déchets d'équipements électriques et électroniques (D.E.E.E), les végétaux ainsi que les divers matériaux collectés sélectivement (verres, cartons, papiers, emballages, etc.), les déchets industriels banals (D.I.B.), et divers déchets non valorisables, huile, bois, bouteilles de gaz, pneus, etc...

La globalisation des coûts rapportée au volume total des déchets, donne un prix moyen à la tonne en 2019 de 392,82 €.

Ramené à la population totale INSEE 2017 de 160 557 habitants, le coût moyen en 2019 s'élève à 326,25 € / hab.



Centre de Tri des emballages de Cannes

MODALITES DE FINANCEMENT DU SERVICE

LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Le financement du service est assuré pour les particuliers à 100 % par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.). La T.E.O.M. est un impôt direct dû par les personnes assujetties à la taxe foncière sur les propriétés bâties, ou qui en sont temporairement exonérées.

La T.E.O.M. ne porte pas sur les propriétés qui bénéficient d'une exonération permanente de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Les exonérations de plein droit concernent les bâtiments publics affectés à un service public et non productif de revenus, les usines, les locaux situés dans la partie de la commune où ne fonctionne pas le service d'enlèvement des ordures.

Les exonérations facultatives au bénéfice des locaux à usage commercial ou industriel et des immeubles munis d'un appareil d'incinération d'ordures n'ont pas été instituées par la Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins.

A compter du 1er janvier 2018, la perception de la TEOM est transférée à la C.A.C.P.L. en lieu et place des communes.

En 2019, la communauté d'agglomération n'a pas souhaité accroître la pression fiscale en gardant des taux différenciés liés à l'importance et au coût du service rendu par commune. Le conseil communautaire a donc voté par délibération (séance du 12 avril 2019 – Délibération n°19) la reconduction en 2019 des taux applicables en 2018.

	2019	2018
	BASE NETTE (K€) 223 588 TAUX 12,25 %	219 749 12,25 %
	BASE NETTE (K€) 71 196 TAUX 15,37%	69 692 15,37 %
	BASE NETTE (K€) 64 614 TAUX 9,35%	63 386 9,35 %
	BASE NETTE (K€) 51 328 TAUX 12,16%	49 425 12,16%
	BASE NETTE (K€) 12 821 TAUX 7,50%	12 290 7,50 %
	TOTAL COMMUNES (K€) 423 548 PRODUIT (K€) 51 650	414 542 50 546



Source /états fiscaux

En 2019, le produit de la T.E.O.M. s'est élevé à 51,6 M€, soit une progression de + 2.18 % due à l'accroissement des bases d'imposition.

LA REDEVANCE SPECIALE

La Ville de Cannes a institué en 2016 la redevance spéciale afin de financer la collecte et le traitement des déchets non ménagers des professionnels assimilables aux ordures ménagères. Cette redevance est désormais perçue par la C.A.C.P.L..

Cette redevance est calculée en fonction de l'importance du service rendu et notamment de la quantité de déchets éliminés.

Ses grands principes sont les suivants :

- La Redevance Spéciale s'applique aux professionnels et aux administrations ayant recours au service communautaire de collecte des déchets ;
- Son tarif est calculé à partir des coûts de collecte et de traitement supportés par la collectivité ;
- Le mode de calcul de la redevance est incitatif : les tarifs des emballages recyclables et du verre sont moins élevés que ceux des ordures ménagères ;
- La redevance est calculée pour chaque établissement en fonction du nombre de bacs loués et du volume de déchets présenté à la collecte en une année.

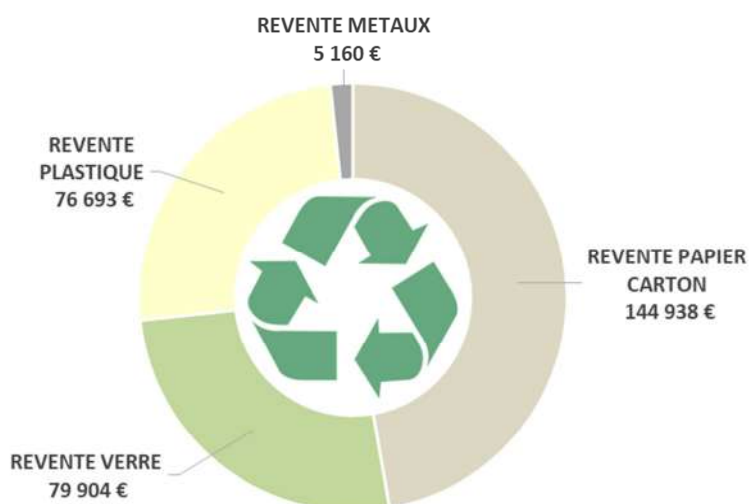
Sur 2019, la redevance spéciale encaissée représente un montant total de **901 682 €** soit une baisse de 13% comparé à 2018.

En 2019, la C.A.C.P.L. dénombrent 82 redevables et 18 conventions de redevance spécifique ont été conclues pour un montant de 18 810 €.

LE MONTANT DES RECETTES PERÇUES AU TITRE DE LA VALORISATION

Les recettes découlant de la valorisation des matériaux sont perçues par la Communauté d'agglomération de Cannes Pays de Lérins **uniquement pour la ville de Cannes**. Les recettes des communes de Mandelieu-La Napoule, Le Cannet, Mougins et Théoule-sur-Mer sont perçues directement par UNIVALOM (convention déjà existante avant le transfert au 1^{er} janvier 2017).

Ces recettes viennent en déduction du coût du traitement : soit un montant de 307 k€ (contre 343 k€ en 2018).



LE MONTANT DES AIDES

Depuis 2017, la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins a repris la gestion de contrats aidés sur le secteur de la ville de Cannes et perçoit en conséquence les recettes associées, soit 920 k€ en 2019, qui viennent en déduction du coût du traitement.

Ainsi, l'éco organisme CITEO au titre du soutien pour le tri des emballages et des papiers a reversé 891 000€ et l'éco organisme OCAD3E au titre du soutien pour le tri des ampoules et des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques a reversé 29 000 €.

MONTANT DES PRESTATIONS REMUNEREES A DES ENTREPRISES SUR CONTRAT EN 2019

(Hors prestations incluses dans les mandats de gestion de Le Cannet, Mougins et Cannes)

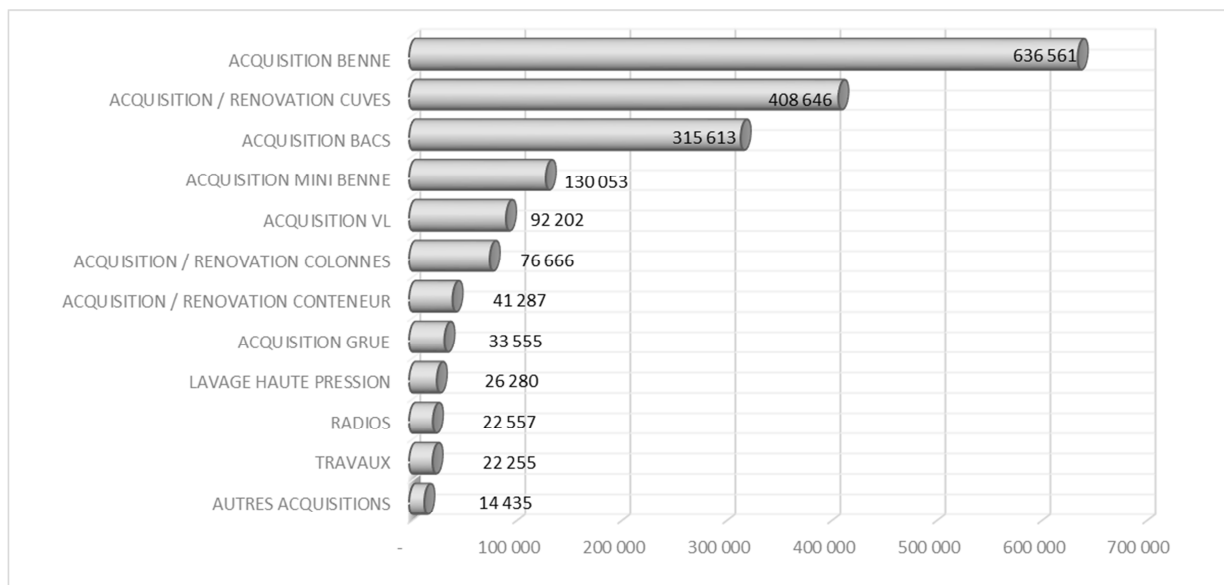
N° MARCHE	MARCHE LIBELLE	TIERS	TOTAL
172204	LOT 4 COLLECTE AU PORTE A PORTE DES DECHETS MENAGERS ASSIMILES	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPRETE	2 799 099 €
18028	GESTION FLOTTE P/VEHICULES INDUSTRIELS & ENGINS SPECIAUX-ACC 771063-SANS MONTANT	SDPV	744 035 €
172205	LOT 5 COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE DU VERRE ET DES RECYCLABLES	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPRETE	308 160 €
150815	LOT 1 FOURNITURE, DISTRIBUTION ET MAINTENANCE DE CONTENEURS DESTINES A LA COLLECTE OM, EMBALLAGES	CONTENUR SL	300 814 €
155081	LOT 3 ENTRETIEN DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE AERIENS ET ENTERES	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPRETE	280 576 €
18064	COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE THEOULE SUR MER	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPRETE	271 357 €
C15017	LOT 1 APPROVISIONNEMENT DES CUVES EN CARBURANT	CGA EURODIS	204 426 €
19002A	LOT A - APPROVISIONNEMENT EN CARBURANTS DE CUVES ETABLIES SUR LE CONTINENT	CGA EURODIS	172 637 €
19007	COLLECTE EN PORTE A PORTE DU VERRE PRODUIT PAR LES COMMERCANTS, HOTELS, RESTAURATEURS, ET LES ECOLES SUR LE TERRITOIRE DE LA C.A.C.P.L.	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPRETE	150 444 €
180141	LOC BENNES COMPACTRICES 8 A 22M3 SS CHA LONGUE ET COURTE DUREE MTT SAN MINI-MAXI	SUD LOCATION VOIRIE	110 558 €
160651	LOT 1 FOURNITURE DE CARBURANT ET DE FIOUL DOMESTIQUE	GIRARDIN	103 171 €
18063	PRESTATIONS DE LAVAGE DES VEHICULES DEDIES A LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DE LA C.A.C.P.L.	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPRETE	88 082 €
C1401	LOT 1 COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPRETE	85 716 €
201717	LOCATION LONGUE DUREE BOM 26 T AVEC GRUE SANS CHAUFFEUR	FAUN ENVIRONNEMENT	65 934 €
170491	LOT 1 FOURNITURE MAINTENANCE ET LAVAGE COLONNES ENTERREES	CONTENUR SL	65 083 €
141872	LOT 2 COLLECTE DU VERRE EN PORTE A PORTE TERRITOIRE CANNES	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPRETE	60 643 €
180301	LOT 1 - FOURNITURE DE SACS PLASTIQUES POUR LA COLLECTE OM ET TRI	TOUSSAC	52 228 €
180361	LOCATION ENTRETIEN EPI	MAJ BLANCHISSERIE DE PANTIN ELIS RIVIERA	50 661 €
172201	LOT 1 FOURNITURE ET MAINTENANCE DE BACS	CONTENUR SL	42 181 €
C17184	LOT 4 SIGNALETIQUE	IMAGE MEDIA SUD	27 662 €
152012	LOT 12 PIECES DETACHEES POUR CHASSIS BOM DE MARQUE RENAULT	SOMI IPPOLITO	25 168 €
201593	LOT 3 VAR POIDS LOURD	VAR POIDS LOURDS	24 400 €

141873	LOT 3 MAINTENANCE INTERNE ET EXTERNE DE L'ENSEMBLE DES PIECES DES COLONNES AERIENNES ET ENTERREES TERRITOIRE CANNES	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPRETE	21 569 €
B16008	LOT 1 - BESOINS INSTITUTIONNELS DE LA C.A.C.P.L.	POLE COMPANY	21 312 €
16028	FOURNITURE ET LIVRAISON DE SYSTEMES ELEVATEURS ENTERRES ET DE LEURS PIECES DETACHEES	ECOLLECT	19 988 €
170492	LOT 2 FOURNITURE ET MAINTENANCE DE COLONNES AERIENNES EN POLYETHYLENE	SULO FRANCE SAS	17 525 €
180142	LOC MINI BENNES COMPACT -3,5T SSA CHAUF LONGUE & COURTE DUREE-SANS MTT MINI MAXI	SUD LOCATION VOIRIE	13 780 €
19006	TRANSPORT PAR EAU DE MATERIEL SUR L'ILE ST HONORAT POUR LA C.A.C.P.L.	GPT CMLSH ET PLANARIA	13 090 €
1812	RECOURS A DES PRESTATIONS D'INTERIM	SYNERGIE SA	11 947 €
C17185	LOT 5 - EVENEMENTIEL	IMAGE MEDIA SUD	11 860 €
18051	DEPLOIEMENT SYSTEME GEOLOCALISATION VEHICULES COLLECTE C.A.C.P.L.	SYSOCO	11 764 €
15113	ACTION DE SENSIBILISATION A LA PREVENTION ET AU TRI DES DECHETS	MEDITERRANEE 2000	9 210 €
160789	CONSEIL ET ASSISTANCE MISE EN OEUVRE RS REDEVANCE SPECIALE	INDDIGO	8 100 €
201731	PRESTATION DE LAVAGE D'UNE PARTIE DE LA FLOTTE DES CAMIONS BENNES DEDIES A LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	GSF JUPITER	6 971 €
		SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPRETE	696 €
16-055	LOT 1 FOURNITURE DE DIFFERENTS TYPES D'HUILES, DE GRAISSES ET DE PRODUITS DE REFROIDISSEMENT POUR LES BOM	IGOL PROVENCE	7 483 €
180302	LOT 2 - FOURNITURE DE SACS REUTILISABLES POUR LA COLLECTE SELECTIVE (SACS DE PRE COLLECTE)	PLAST UP	6 005 €
140103	LOT 3 PRESTATION DE LAVAGE ET DESINFECTION DES BACS ROULANTS DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS DE LA VILLE DE THEOULE	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPRETE	5 097 €
19023A	LOT A - ACTIONS DE SENSIBILISATION A LA PREVENTION ET AU TRI SELECTIF EN ECOLE PRIMAIRE	MEDITERRANEE 2000	5 080 €
14158	TRANSPORT PAR EAU DE MATERIEL SUR L'ILE ST HONORAT	COMPAGNIE MARITIME LERINS S ABBAYE DE LERINS	4 675 €
18037	AIDE A LA DIFFUSION ET A L'INSERTION D'ANNONCES POUR LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL	SAFARI RH	4 639 €
152091	FOURNITURE DE PIECES DETACHEES POUR VEHICULES DE MOINS DE 3,5T	AUTO DISTRIBUTION	4 405 €
152015	LOT 15 PIECES DETACHEES POUR EQUIPEMENT BOM DE MARQUE GEESINK	EASYVOIRIE	4 188 €
16063D	LOT 4 - MATERIEL ET PRODUITS D'ENTRETIEN	L'ENTREPRISE ADAPTEE	4 159 €
1718L2	LOT 2 - DOCUMENTS PETITS ET MOYENS FORMATS	TRULLI IMPRIMERIE	3 984 €
158814	LOT 14 PIECES DETACHEES POUR EQUIPEMENTS BOM DE MARQUE SEMAT	SOC D'EQUIPEMENT MANUTENT TR	3 967 €
158813	LOT 13 PIECES DETACHEES POUR EQUIPEMENTS BOM DE MARQUE FAUN	PROPIDIS	3 894 €
170494	LOT 4-LAVAGE DE COLONNES AERIENNES	SUD LOCATION VOIRIE	3 870 €

18062	PRESTATIONS DE STENOTYPIE DE CONFERENCE ET DE RETRANSCRIPTION DE REUNION ORGANISEES PAR LA C.A.C.P.L.	CARTAIRADE ANNE MARIE	3 654 €
C17188	LOT 8 - ADHESIFS MICROPERFORES POUR SURFACE VITREE	PERADOTTO ROGER SARL	3 313 €
E16032	ETUDE DE FAISABILITE POUR L'OPTIMISATION DE LA GESTION ET DE LA VALORISATION DES DECHETS VERTS A L'ECHELLE DE LA C.A.C.P.L. ET DE SES SYNDICATS DE TRAITEMENT DE DECHETS	GIRUS GE	3 045 €
180401	MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES DES TRAITEURS ET RECEPTIONS (HORS RESTAURATION COLLECTIVE)	DE BOUCHE EN BOUCHE	2 475 €
LC1757	ACTIONS DE SENSIBILISATION A LA PREVENTION DES TROUBLES MUSCULO SQUELETTIQUES DANS LE CADRE PROFESSIONNEL	ERGOS CONCEPT SARL	2 460 €
C17183	LOT 3 - AFFICHES PETITS ET GRANS FORMATS	EXHIBIT SAS	2 382 €
1663L2	LOT 2 - PRODUITS D'ENTRETIEN POUR LES BENNES ET CONTENEURS A ORDURES MENAGERES	NICE EQUIPE SERVICES	1 939 €
15882	LOT 2 PIECES DETACHEES POUR CHASSIS POIDS LOURDS DE MARQUE RENAULT IVECO NISSAN ET AUTRES	COMPTOIR VI AD POIDS LOURDS	1 531 €
LC1703	EXAMENS PSYCHOTECHNIQUES	SASAU ACCA	1 386 €
LC1701	PRESTATIONS DE FORMATION LIEES A L'APPRENTISSAGE DES LANGUES	MONCEAU LANGUES AZUR	1 308 €
18033	OPERATION OBJECTIF ZERO DECHET COMMUNE DE CANNES	MEDITERRANEE 2000	1 200 €
19051	DEPLOIEMENT D'UN SYSTÈME DE GEOLOCALISATION DES VEHICULES DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS SUR LE TERRITOIRE DE LA C.A.C.P.L.	SYSOCO	952 €
LC1808	PRESTATION DE CT OBLIGATOIRES BOM C.A.C.P.L.	AUTOVISION VIVAUTO PL	907 €
T6107B	PRESTATIONS DE CARROSSERIE SUR POIDS LOURDS ET TRANSPORT EN COMMUN	GRASSE CARROSSERIE INDUSTRIE	824 €
E17071	LOT 1 ENTRETIEN ET REPARATION DE BENNES A ORDURES MENAGERES DE MARQUE SEMAT ET FAUN	ATELIER TECHNO INDUSTRIELLES	785 €
E16461	LOT 1 PRESTATIONS MECANQUES ET MAINTENANCE PREVENTIVE DES POIDS LOURDS	COMPTOIR VI AD POIDS LOURDS	761 €
18045A	LOT 1 - FOURNITURES ET MATERIEL DE BUREAU CLASSIQUES, HORS PAPIER	NOUVELLE LIBRAIRIE CHARLEMAG CHARLEMAGNE PROFESSIONNEL	602 €
19024	ACCOMPAGNEMENT GENERAL DE LA C.A.C.P.L. DANS L'EXERCICE DE SES COMPETENCES ET L'OPTIMISATION DE SON ORGANISATION	ITINERAIRES AVOCATS CADOZ LA IDP	576 €
16098	SELLERIE ET REFECTION SIEGE VEHICULE	SELLERIE LA VALLIERE	480 €
158817	LOT 17 FLEXIBLES	ESCOMAT SARL	297 €
19025F	LOT 6 - FOURNITURE ET LIVRAISON DE MATERIELS DE PROTECTION INDIVIDUELLE	HABI PRO	257 €
E16433	LOT3 PRESTATION MECA CITROEN ET AUTRE VL LEGER ET MINI BENNE VILLE DU CANNET	COMPTOIR VI AD POIDS LOURDS	220 €
TOTAL			6 293 642 €

LES INVESTISSEMENTS REALISES SUR L'EXERCICE 2019

A titre d'information, la liste des investissements (acquisitions et travaux) réalisés en 2019 par la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins, dans le domaine des déchets est retracée ci-dessous :



TOTAL DES INVESTISSEMENTS EN 2019 : 1 820 109 €

A noter : le montant des restes à réaliser sur 2019 est de 1 330 k€. (Achat de 6 Bennes à Ordures Ménagères).

Ainsi le montant total des Investissements est de 1 820 109 € contre 2 086 023 € en 2018 et 711 736 € en 2017.



LES MARCHES PUBLICS

Les prestations sous-traitées à des prestataires privés dans le cadre des marchés publics relatifs à la collecte sont :

Désignation	Attributaire	Date de notification
Réparation, maintenance et dépannage des grues auxiliaires de marque HIAB 081, PLAFINGER PK 7501 et bras de levage du camion benne de marque Renault	TONY HYDRO MECA	08/01/2015
Collecte des déchets ménagers et assimilés, collecte des points d'apports volontaires, lavage des bacs et balayage mécanique	SEA	09/01/2015
Collecte des déchets ménagers et assimilés de la Ville de Théoule sur Mer	SEA	09/01/2015
Prestation de lavage et désinfection des bacs roulants de collecte des déchets ménagers de la Ville de Théoule sur Mer	SEA	09/01/2015
Collecte des PAV	SEA	09/01/2015
Fourniture pose et dépose pneumatiques - Véhicules légers	PAOUTE PNEUS	15/01/2015
Fourniture pose et dépose pneumatiques - Poids lourds engins spéciaux	PAOUTE PNEUS	15/01/2015
Transport par eau de matériel sur l'île St Honorat	CMLSH	04/03/2015
Collecte du verre en porte à porte	SEA	29/04/2015
Maintenance interne et externe de l'ensemble des pièces des colonnes aériennes et enterrées présentes sur le territoire de la Mairie de Cannes	SEA	29/04/2015
Collecte sélective rapprochée par apport volontaire du verre perdu et papiers journaux des ménages	VEOLIA	26/05/2015

Contrôle technique et contrôle antipollution des véhicules de moins de 3,5 tonnes	AUTOSUR CTA	24/06/2015
Acquisition de carburants et de fioul domestique pour le groupement de commande composé de la C.A.C.P.L.	EURODIS	03/07/2015
Fourniture de matériel pour la pratique du compostage	QUADRIA / Plastic Omnium	06/07/2015
Acquisition et livraison de composteurs individuels	QUADRIA	06/07/2015
Acquisition et livraison d'unités de compostage collectif	Plastic Omnium	06/07/2015
Acquisition et livraison de lombricomposteurs individuels	Plastic Omnium	06/07/2015
Acquisition et livraison de lombricomposteurs collectifs	Plastic Omnium	06/07/2015
Acquisition de bio-seaux	QUADRIA	06/07/2015
Acquisition et livraison des aérateurs	Plastic Omnium	07/07/2015
Fourniture de pièces détachées des systèmes enterrés	CONTENUR	27/07/2015
Location de courte durée bennes à ordures ménagères (Lot 1) et de mini benne	Sud Location Voirie	28/07/2015
Location de courte durée bennes à ordures ménagères (Lot 2) sans chauffeur	Sud Location Voirie	28/07/2015
Entretien et réparation des véhicules de - de 3.5 T (hors fourgons)	VPLT	04/09/2015
Entretien et réparation des fourgons tôlés et châssis de - 3.5 T équipés bennes et hayon	VPLT	04/09/2015
Entretien et réparation des engins spéciaux, poids lourds (hors équipement)	VPLT	04/09/2015

Entretien et réparation des équipements Bennes à Ordures Ménagères (BOM)	SMR	04/09/2015
Prestations de remorquage et dépannage pour l'ensemble du parc roulant de la Ville de Cannes sur le territoire de la Commune et des Communes limitrophes (hors dépannage sur autoroutes)	GRASSE POIDS LOURDS	07/09/2015
Prestation de réparation de carrosserie et de peinture pour les véhicules de moins de 3,5 tonnes	FCA MOTOR VILLAGE	23/09/2015
Pièces détachées pour châssis poids lourds de marque Renault, Iveco, Nissan et autres	COMPTOIR VI	15/01/2016
Actions de sensibilisation à la prévention et au tri des déchets	MED 2000	19/01/2016
Pièces détachées pour équipement BOM de marque FAUN	PROPIDIS	21/01/2016
Pièces détachées pour équipement BOM autres marques	ATIS	22/01/2016
Pièces détachées pour équipement BOM de marque SEMAT	SEMAT	26/01/2016
Fourniture et livraison de systèmes cuves enterrées et de leurs pièces détachées	CONTENUR	08/02/2016
Fourniture, distribution et maintenance de conteneurs destinés à la collecte des ordures ménagères, des emballages et du verre	CONTENUR	12/02/2016
Entretien des points d'apport volontaire aériens et enterrés	SEA	12/02/2016
Prestations de chaudronnerie sur BOM, poids lourds et engins spéciaux	HME	18/02/2016
Contrôles périodiques des lèves conteneurs	VERITAS	23/03/2016
Fourniture et remplacement de pneumatiques PL	EUROMASTER	25/03/2016

Pièces détachées adaptables pour véhicule de -3.5T (berlines, petits utilitaires, fourgons, châssis de -3.5T)	AUTO DISTRIBUTION COFIRHAD	07/04/2016
Flexibles	ESCOMAT	02/06/2016
Pièces détachées pour équipement BOM de marque GEESINK	EASYVOIRIE	17/06/2016
Pièces détachées pour châssis BOM de marque Renault	SOMI	20/06/2016
Fourniture et livraison de systèmes élévateurs enterrés et de leurs pièces détachées (relance)	CONTENUR	13/07/2016
Fourniture de conteneurs pour les OM, le tri sélectif (emballages ménagers et papier)	PLASTIC OMNIUM	26/08/2016
Fourniture de différents types d'huiles, graisses et produits de refroidissement pour les bennes à ordures ménagères (B.O.M.)	IGOL PROVENCE	27/10/2016
Entretien et maintenance du parc automobile PL (hors bennes)	COMPTOIR VI	10/11/2016
Prestations mécaniques de marques Renault et Dacia	SNC BLANC	17/11/2016
Prestations mécaniques de marques Peugeot	SNC BLANC	17/11/2016
Prestations mécaniques de marques Citroën et autres marques	Comptoir VI	17/11/2016
Prestations de carrosserie toutes marques	CTBL GIORDANO	17/11/2016
Prestations de carrosserie sur les châssis-porteur des mini bennes de marques Nissan	NISS'VI	17/11/2016
Fourniture de matériels et de produits d'entretien: marché réservé	L'Entreprise Adaptée L'E.A	18/11/2016
Fourniture de matériels et de produits d'entretien: produits d'entretien pour les bennes et conteneurs à OM	Nice Equipe Services	23/12/2016

Carburants et fuel	GIRARDIN	23/12/2016
Prestations de sellerie et réfection de sièges automobiles, deux roues et poids lourds	SELLERIE LA VALLIERE	03/01/2017
Prestations de carrosserie PL	Grasse Poids Lourds	16/02/2017
Entretien et réparation de bennes OM marque SEMAT et FAUN	ATIS	08/06/2017
Entretien et réparation de mini bennes à OM de marque PROVENCE BENNE	SMR	08/06/2017
Location longue durée d'une BOM à compaction de 26 T avec lève-container munie d'une grue sans chauffeur	FAUN	22/08/2017
Collecte au porte à porte des déchets ménagers et assimilés	SEA	01/09/2017
Collecte en apport volontaire du verre et des recyclables	SEA	01/09/2017
Fourniture et maintenance de bacs	CONTENUR	04/09/2017
Fourniture de composteurs	QUADRIA	04/09/2017
Location et entretien des équipements de protection individuels	ELIS	28/09/2017
Prestation de lavage d'une partie de la flotte de camions bennes dédiés à la collecte des déchets ménagers et assimilés de la C.A.C.P.L.	SEA	10/11/2017
Prestation de contrôles techniques obligatoires, pour les BOM de la C.A.C.P.L.	VIVAUTO PL	30/01/2018
Prestations de vérifications générales périodiques sur les véhicules PL de la collecte de la C.A.C.P.L.	APAVE	06/02/2018

Livraison et installation de cuves semi-enterrées et fourniture de leurs pièces détachées	CONTENUR	15/03/2018
Déploiement d'un système de géolocalisation des véhicules de collecte des déchets sur le territoire de la C.A.C.P.L.	SYSOCO	30/04/2018
Gestion de flotte pour véhicules industriels et engins spéciaux	SDPV (SITE DE DISTRIBUTION DE PRODUITS POUR VEHICULES)	22/06/2018
Animation de l'opération "objectif zéro déchet" sur la commune de Cannes	MED 2000	03/07/2018
Location de BOM de 8 à 22 m3	Sud Location Voirie	07/09/2018
Location de mini BOM	Sud Location Voirie	07/09/2018
Location d'un camion grappin	Sud Location Voirie	07/09/2018
Renouvellement contrat de location EPI Le Cannet	Elis	28/09/2018
Fourniture, maintenance et lavage des colonnes enterrées	CONTENUR	28/09/2018
Fourniture et maintenance de colonnes en polyéthylène	Plastic Omnium	28/09/2018
Lavage des colonnes aériennes	Sud Location Voirie	28/09/2018
Acquisition d'un groupe de lavage à haute pression	VIVIEN CONSULTING	17/12/2018
Fourniture et livraison de 2 véhicules électriques	HOPCAR SCP CANNES	31/12/2018
Location et entretien de vêtements de travail et EPI pour les agents de la C.A.C.P.L.	ELIS	16/01/2019

Evaluation des performances et optimisation de la collecte des déchets sur le territoire de la C.A.C.P.L.	INDDIGO/ECOBX	17/01/2019
Prestation de lavage des véhicules dédiés à la collecte des déchets ménagers et assimilés de la C.A.C.P.L.	VEOLIA	17/01/2019
Fourniture de sacs plastiques pour la collecte des OM et du tri sélectif pour la collecte sélective pour la C.A.C.P.L.	Toussac	04/02/2019
Fourniture de sacs réutilisables pour la collecte des OM et du tri sélectif pour la collecte sélective pour la C.A.C.P.L.	Plast'up	04/09/2019
Collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la Commune de Théoule-sur-Mer	Véolia	19/02/2019
Livraison et installation de cuves semi-enterrées et fourniture de leurs pièces détachées	Contenur	15/03/2019
Livraison et installation de colonnes enterrées à compaction sur le territoire de la C.A.C.P.L. et fourniture de leurs pièces détachées	Vconsyst	10/05/2019
Collecte en porte à porte du verre produit par les commerçants, hôtels, restaurateurs et les écoles sur le territoire de la C.A.C.P.L.	VEOLIA	23/05/2019
Transport par eau de matériels sur l'Ile Saint-Honorat	Cie maritime Lérins St Honorat /Planaria	11/06/2019
Acquisition de carburant et de fioul domestique pour le Groupement de Commande composé de la CA Cannes Pays de Lérins, les communes de Cannes, Mougins, Théoule Sur Mer et le CCAS de Cannes	Eurodis	04/07/2019
Actions de sensibilisation à la prévention et au tri sélectif école primaire	MED 2000	09/07/2019
Actions de sensibilisation à la prévention et au tri sélectif en collèges et lycées	MED 2000	09/07/2019
Contrat de maîtrise d'Œuvre Site Négrin	Etim	18/07/2019
Fourniture et livraison de vêtements de travail et EPI classiques taille S à XL	Habi pro	17/10/2019

Fourniture et livraison de matériels de protection individuelle	Habi pro	
Déploiement d'un système de Géolocalisation des véhicules de collecte des déchets ménagers sur le territoire de la C.A.C.P.L.	Sysocco	05/11/2019
Fourniture et livraison de gants de protection de travail	Descours & Cabaud	24/12/2019
Fourniture et livraison de chaussures de sécurité comme EPI	Descours & Cabaud	24/12/2019
Fourniture de 2 véhicules utilitaires légers pick-up pour la Direction de la Collecte de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins	Renault	26/12/2019
Fourniture et maintenance d'un système de gestion des véhicules en auto-partage	Sa Systèmes	31/12/2019
Fourniture de 1 véhicule utilitaire léger de segmentation LUDOSPACE B	Peugeot Hopcar	31/12/2019

DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME D'AIDE A L'EXPLOITATION POUR LA COLLECTE ET LE SUIVI DES DECHETS

L'agglomération Cannes Lérins souhaite déployer à partir de 2020 un système embarqué complet, piloté depuis un Centre Opérationnel de Commandement, véritable colonne vertébrale du dispositif de modernisation comme outil et support d'aide à la décision, et permettant l'amélioration du service rendu aux usagers et de la qualité de la collecte.

Cet outil se décline en sept objectifs stratégiques prioritaires :

- Développer des interfaces informatiques entre les différents acteurs de la gestion des déchets pour une ville plus intelligente ;
- Améliorer le service aux usagers ;
- Améliorer les conditions de travail des agents ;
- Optimiser la gestion des ressources humaines et des matériels ;
- S'adapter en continu aux évolutions quotidiennes du service ;
- Faciliter l'aide à la décision ;
- Améliorer la connaissance des réalités du territoire.

RELAIS TRI MOBILE

L'agglomération Cannes Lérins souhaite déployer un service de collecte de proximité des petits encombrants et des déchets dangereux des ménages, qui se tiendra sur les marchés ou les places publiques du territoire de l'Agglomération Cannes Lérins de façon ponctuel.

L'objectif est de proposer aux administrés (particuliers et commerçants), un service de collecte de proximité permettant d'optimiser le tri et de mieux valoriser les déchets dans le but de limiter leur apport dans les filières de collecte traditionnelles, comme les ordures ménagères et les emballages ménagers.

Cela réduira la pollution dans les bennes de collecte et les centres de traitement, cela permettra aussi de réduire la pollution et la dégradation du réseau d'assainissement dû aux des amas de graisse générés par des rejets d'huiles végétales.

Ce service viendra en complément des collectes d'encombrants en porte à porte et du service proposé par les 21 déchèteries du réseau des déchèteries de Cap Azur. Il offre notamment aux personnes non-motorisées et qui n'auraient pas pu se rendre en déchèterie, la possibilité de mieux trier leurs déchets,.

EXTENSION DE LA REDEVANCE SPECIALE (RS)

L'Agglomération Cannes Pays de Lérins poursuit l'extension de la démarche RS sur l'ensemble des communes de son territoire (Cannes, Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer). Pour cela, le service Redevance Spéciale va être renforcé en 2020 avec le recrutement d'un assistant RS.



**CANNES
PAYS DE
LÉRINS**

AGGLOMÉRATION CANNES LÉRINS

CS 50 044 - 06414 CANNES Cedex

Tél. : +33(04) 89 82 27 00

Fax : +33(4) 89 82 27 20

contact@cannespaysdelerins.fr

cannespaysdelerins.fr